

COVID-19

LE VARIANT OMICRON GAGNE DU TERRAIN

Page 5

BILAN CORONA EN ALGÉRIE

**12 DÉCÈS ET 810
NOUVEAUX CAS
EN 24 HEURES**

Page 16

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 4428 | Mercredi 19 janvier 2022 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

FOOT/ CAN-2021

**" LE MATCH FACE
À LA CÔTE
D'IVOIRE NE SERA
PAS DÉLOCALISÉ "**

Page 16

PRÉSIDENT TEBBOUNE

"LA LIBERTÉ D'EXPRESSION N'A AUCUNE RELATION AVEC L'INVECTIVE ET LES TENTATIVES DE FAIRE PLIER L'ÉTAT"

Page 3



SAHARA OCCIDENTAL



L'ONU DÉMENT LES AFFABULATIONS DU MAROC

Page 3

■ REZIG:

LES POUVOIRS PUBLICS PRENDront EN CHARGE LES PRÉOCCUPATIONS DES BOULANGERS

Page 4

■ DIPLOMATIE

LAMAMRA REÇU PAR L'ÉMIR DE L'ÉTAT DU QATAR

Page 3



34

*personnes sont
mortes et 1027
autres ont été bles-
sées dans des acci-
dents de la route*

27

*milliards DA
consacrés aux can-
tines en 2021-2022.*

665

*travailleurs du sec-
teur de la culture
titularisés en 2021.*

Livraison prochaine de la station de traitement d'eaux usées à Timimoun

La station de traitement et d'épuration des eaux usées de Timimoun, appelée à couvrir les besoins d'une population de 43.000 âmes, sera livrée dans les prochaines semaines. Troisième du genre à l'échelle nationale du point de vue du mode de traitement naturel des eaux usées, l'ouvrage est actuellement à 95 % d'avancement de ses travaux. Elle sera raccordée aux exutoires d'eaux usées de la ville, qu'elle traitera pour une réutilisation à des fins d'irrigation agricole. Ayant nécessité un financement de près de 2,7 milliards DA, cette step, dont la réalisation a dépassé les 3 années, est confiée à l'Office national d'assainissement, sous la tutelle du ministère des Ressources en eau. Une convention a par ailleurs été signée entre le ministère des Ressources en eau et celui de l'Agriculture et du Développement rural pour la création de périmètres agricoles à proximité du Grand erg occidental, en vue de l'exploitation des eaux traitées et épurées de la step dans l'irrigation, à considérer leur richesse en éléments organiques.

La step de Timimoun sera dotée d'une station pour le pompage des eaux épurées vers les foggaras.



Des marchés de la "Rahma" à Alger pour le mois de Ramadhan



Le wali d'Alger, Ahmed Maabed, a présidé au siège de la wilaya, une réunion pour l'examen d'un projet d'affectation d'espaces pour la réalisation de marchés de la "rahma" en pré-

vision du mois de Ramadhan. La réalisation de ces marchés vise à lutter contre la spéculation sur les produits de large consommation, à l'image des céréales, du lait, de l'huile et autres produits ayant connu une flambée sans précédent ces dernières semaines. La réunion s'est déroulée en présence du chef de cabinet du wali, du commandant du groupement de la Gendarmerie nationale, du chef de la sûreté de wilaya ainsi que des walis délégués et des cadres des différents secteurs. Le wali d'Alger a donné de fermes instructions à l'effet de "conjuguer les efforts pour lutter contre ces phénomènes étrangers à la société algérienne connue pour sa solidarité". Pour ce faire, le wali a insisté sur "l'intensification des opérations de contrôle et de répression effectuées par les services de la direction du commerce en coordination avec les services des circonscriptions administratives et sécuritaires en s'attachant à la stricte application des règles des pratiques commerciales".

Dotation de l'hôpital de Mécheria d'un générateur d'oxygène

Un générateur d'oxygène a été mis en service à l'établissement public hospitalier Frères-Chenafa de Mécheria dans la wilaya de Naâma, a appris l'APS auprès de la direction locale de la santé et de la population. Cet appareil, acquis sur le budget de wilaya pour un montant de 17 millions de dinars, vient renforcer les moyens des hôpitaux de la wilaya et assurer une réserve considérable en oxygène médical nécessaire dans la prise en charge des personnes atteintes de Covid-19. L'oxygène médical disponible compte un volume de près de 19.000 litres dans les quatre hôpitaux de la wilaya situés dans les communes de Naâma, Mecheria et Aïn-Sefra, de même que les concentrateurs d'oxygène en nombre considérable, ce qui met les établissements de santé de la wilaya dans une position confortable.

Par ailleurs, les services de la DSP ont insisté sur l'importance de la vaccination et du respect des mesures préventives pour faire face au coronavirus, appelant les citoyens à se faire vacciner afin d'atteindre l'immunité collective. Le taux de vac-



nation a atteint, jusqu'à présent, 27 % dans la wilaya de Naâma pour ce qui concerne la 1^{re} dose et 23 % pour la 2^e dose, alors que le taux de réception de la 3^e dose demeure très faible.

Brahim Merad, médiateur de la République

"Par sa directive numéro 03 du 19 décembre 2021, le président de la République veille personnellement à la relance de l'investissement en interpellant tous les responsables à différents niveaux..."

D
I
X
I
t

Clôture à Akbou du Festival international du théâtre de Béjaïa

Le rideau est tombé, dimanche, sur le 11^e Festival international du théâtre de Béjaïa, organisé exceptionnellement dans la ville d'Akbou pour suppléer l'inaptitude du théâtre Abdelmalek-Bouguerrouh à l'accueillir du fait de la fragilité de sa structure, ébranlée par le séisme du mois de mars dernier.

La cérémonie de clôture, s'est caractérisée par deux moments forts, l'un marqué par un hommage rendu à Dalila Helilou, l'une des figures emblématiques du théâtre national et l'autre par le déroulement de la nouvelle production du théâtre Kateb-Yacine, *Si Mohand u Mhand*, sortie des limbes, il y a à peine quelques mois mais qui a réussi le tour de force, de se faire réclamer partout dans la vallée de la Soummam. Et visiblement l'attente du public n'était pas vaine car la pièce ficelée dans le genre comédie a plu et séduit, d'abord par la qualité de la remise au gout du jour du personnage, grand troubadour et grand poète mais aussi par sa scénographie, qui tout en respectant le contexte historique a réussi à offrir des tableaux chorégraphiques et musicaux, d'une modernité saisissante.

SAHARA OCCIDENTAL

L'ONU dément les affabulations du Maroc

Décidemment, le Maroc est incorrigible. Le Makhzen s'adonne à l'intox et la désinformation qu'il a d'ailleurs érigées en pratiques courantes s'agissant de notamment de la question du Sahara occidental.

KAMAL HAMED

Une fois encore le palais royal vient de se distinguer en distillant, à travers ses relais médiatiques, de fausses informations alors que l'envoyé personnel du secrétaire général de l'ONU, est en tournée dans la région depuis quelques jours. En effet, au moment où Staffan de Mistura effectuait sa première tournée dans la région les médias marocains ont annoncé que le front Polisario recrute des enfants pour en faire des soldats. Autant dire qu'il est question d' "enfants soldats" une question sensible qui a de tout temps, et dans toutes les régions du monde où il y a des conflits, mobilisés la communauté internationale pour condamner de tels actes. Mais comme de coutume ces informations se sont avérées fausses tant elles ne sont basées sur aucun fait avéré. D'ailleurs cette intox a été démentie par l'organisation de l'ONU. Ainsi interrogé lors d'un point de presse sur ce qu'a vu Staffan de Mistura lors de sa visite dans les camps sahraouis de Tindouf, un



porte-parole de l'ONU a indiqué que l'envoyé personnel du SG n'a vu "aucun enfant soldat". Un cinglant démenti à la propagande marocaine qui s'entête pourtant, à chaque fois, en distillant de fausses informations dans ce qu'elle considère sa guerre contre le Polisario. Ce n'est pas la première fois et ce n'est certainement la dernière fois que le Makhzen recourt à de telles pratiques pour faire passer le front Polisario pour une organisation terroriste qui s'allie même avec l'Iran et le Hezbollah, un pays et un parti qui ne sont pas en odeur de sainteté dans le monde occidental en général et aux États-Unis en particulier. Apparemment cette fois-ci le Maroc veut détourner l'attention de la communauté internationale sur l'essentiel, à savoir le processus de paix pour le règlement de cette question de décolonisation. De Mistura, dont c'est la première tournée dans la région, était hier en Mauritanie après avoir visité les camps de réfugiés sahraouis à Tindouf. L'envoyé personnel du SG de

l'ONU a entamé cette tournée par le Maroc et va la clôturer par l'Algérie où il est attendu probablement pour ce jeudi. Sa présence dans la région intervient après un statu quo qui a duré des années du fait des manières marocaines. Des manœuvres qui ont poussées le prédécesseur de De Mistura, Horts Kohler, à jeter l'éponge après avoir tenté, en vain, de relancer les négociations entre les deux parties en conflit, à savoir le Maroc et le Polisario. Des négociations qui sont au point mort depuis des années. Un statut qui mortel puisque entre temps le cessez-en vigueur depuis trente ans a volé en éclats des suites aux visées belliqueuses de Rabat. Le Polisario jure qu'il ne reviendra à la période antérieure et exige de l'ONU et de la communauté internationale de faire pression sur le Maroc pour un règlement définitif de cette question de décolonisation et permettre au peuple sahraoui d'exercer son droit à l'autodétermination.

K.H.

COVID-19

Report des activités de l'APN à l'exception des plénières déjà programmées

RAHIMA RAHMOUNI

L'Assemblée populaire nationale (APN) a décidé de reporter, à compter de ce mardi et jusqu'à nouvel ordre, toutes les activités parlementaires à l'exception des plénières préalablement programmées, compte tenu du rebond des contaminations au Covid-19, indique un communiqué de la Chambre basse du Parlement.

"Compte tenu du rebond des contaminations au coronavirus enregistrées ces derniers jours, et dans le cadre de la prise de mesures préventives pour endiguer la propagation du virus, il a été décidé de repor-

ter, à compter du 18 janvier 2022, l'ensemble des activités parlementaires au sein du siège de l'Assemblée jusqu'à nouvel ordre", précise la même source. La décision du report des activités exclut "les plénières préalablement programmées relatives à l'examen du projet de loi définissant l'organisation, la composition, le fonctionnement et les missions de l'Académie algérienne des sciences et technologies (AAST), et du projet de loi modifiant la loi n°20-01 du 30 mars 2020 fixant les missions, la composition et l'organisation du Conseil national de la recherche scientifique et des technologies (CNRST)". Les séances consa-

crées aux questions orales sont également maintenues, note le communiqué. Jeudi dernier, le bureau avait décidé de reprendre, les 24 et 25 janvier en cours, les séances plénières consacrées à l'examen et au débat du projet de loi fixant l'organisation, la composition, le fonctionnement et les missions de l'AAST et du projet de loi n°20-01 du 30 mars 2020 fixant les missions, la composition et l'organisation du CNRST. À noter que la séance du 27 janvier 2022 sera consacrée aux questions orales alors que celle du 31 janvier 2022 sera dédiée au vote des deux projets de loi.

R.R.

PRÉSIDENT TEBBOUNE

"La liberté d'expression n'a aucune relation avec l'invective et les tentatives de faire plier l'État"

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a affirmé mardi que "le commentaire politique et la liberté d'expression étaient garantis, mais dans le cadre du respect", affirmant que ceux-ci n'ont aucune relation avec l'invective et les tentatives visant à faire plier l'État au moyen de méthodes tordues. Dans un discours prononcé au siège du ministère de la Défense nationale (MDN) et retransmis par visioconférence à l'ensemble des commandements des forces, des régions militaires, des grandes unités et des écoles supérieures, le président de la République a souligné que "le commentaire politique et la liberté d'expression étaient garantis, mais dans le cadre

du respect, car ceux-ci n'ont aucune relation avec l'invective, la diffusion de mensonges et les tentatives visant à faire plier l'État au moyen de méthodes tordues". Assurant que l'Algérie avait réussi à construire des institutions constitutionnelles "probes" en éloignant l'argent sale et en permettant à une nouvelle génération de jeunes d'y participer, le chef de l'État a affirmé que cette démarche avait dérangé de nombreuses parties. Une démarche, poursuit le Président Tebboune, à laquelle s'ajoute le non-recours de l'Algérie à l'endettement extérieur qui pourrait "hypothéquer notre souveraineté, la liberté de nos décisions et notre liberté à défendre les causes justes dans le monde, en

tête desquelles le Sahara occidental et la Palestine". "Je ne cesserai de le répéter...Aucune démocratie n'est envisageable dans un État faible, une faiblesse qui favorise l'anarchie et les concessions sur les principes", a ajouté le chef de l'État. Au volet économique, le Président Tebboune a rappelé que les jeunes Algériens ont créé près de "10.000 micro-entreprises en 2021", qualifiant cette jeunesse de "génération des entreprises qui ne connaît ni surfacturation ni corruption". Le Président Tebboune de conclure que l'Algérie "se dirige vers un nouveau système économie reposant sur le capital propre".

R.N.

Le Président Tebboune décrète le 04 août Journée nationale de l'ANP

Le président de la République, Chef suprême des forces armées, ministre de la Défense nationale, Abdelmadjid Tebboune a tenu, ce mardi matin, une réunion au siège du ministère de la Défense nationale, durant laquelle il a prononcé un discours retransmis par visioconférence à l'ensemble des Commandement et Régions militaires ainsi que les écoles militaires. Le Président Tebboune a décrété, à l'occasion, "le 04 août, Journée nationale de l'Armée nationale populaire (ANP)", indique la Présidence de la République, sur sa page Facebook. Après avoir salué les efforts consentis cette année par le Général de Corps d'Armée, Chef d'État-major de l'ANP, Saïd Chanegriha, ainsi que le dévouement et l'engagement de l'ensemble des troupes, durant cette période marquée par des manœuvres visant l'Algérie, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a décrété le 04 août, Journée nationale de l'Armée nationale populaire (ANP). Le président de la République soutient que l'Algérie poursuivra son parcours constitutionnel de construction des institutions avec l'appui de son Armée, pour occuper la place qui lui sied au niveau régional et mondial et ce, même si sa souveraineté dérange. Abdelmadjid Tebboune rappelle aussi que l'indépendance financière de l'Algérie qui n'a pas d'endettement extérieur dérange également, précisant que l'endettement extérieur priverait notre nation de sa souveraineté de décision et de prise de positions ainsi que son soutien aux causes justes telles que le Sahara Occidental ou la Palestine. Le Président Tebboune insiste: "il n'y a pas de démocratie pour une nation faible... la faiblesse mène à l'anarchie et pousse à l'abandon des principes". Il affirme que "l'Algérie se dirige vers un nouveau modèle économique, basé sur des capitaux propres".

Lamamra reçu par l'Émir de l'État du Qatar

"Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra a été reçu mardi à Doha par l'Émir de l'état du Qatar, cheikh Tamim Ben Hamad Al Thani, dans le cadre de sa visite de travail au Qatar en qualité d'envoyé spécial du président de la République, Abdelmadjid Tebboune", a indiqué un communiqué du ministère. À l'entame de la rencontre, M. Lamamra "a remis à Son Altesse un message de son frère, le Président Abdelmadjid Tebboune, et lui a transmis ses sincères salutations et ses vœux de progrès et de prospérité pour l'État du Qatar, pays frère", précise le communiqué. De son côté, l'Émir de l'État du Qatar a fait part de sa "grande estime pour le Président Tebboune et sa fierté de la relation privilégiée les unissant, formant le vœu de le rencontrer à l'avenir et poursuivre leurs efforts sincères pour booster le partenariat stratégique bilatéral et servir les questions et les intérêts communs de la Nation arabe", ajoute la même source. Il a également été question des perspectives prometteuses de développement de la coopération bilatérale, notamment dans les domaines commercial, économique et d'investissement, conformément aux directives des dirigeants des deux pays, partant de leur souci de consolider les liens de solidarité et de coopération et de renforcer la coordination et l'action commune, au service des questions qui intéressent la nation arabe, à leur tête la cause palestinienne. Au terme de la rencontre, les deux parties "ont salué la convergence des vues sur l'ensemble des questions d'intérêt commun et la promotion de la coopération bilatérale dans divers domaines, de façon à traduire la particularité des relations fraternelles bilatérales et le partenariat stratégique entre les deux pays".

R.N.

Le SG du ministère de l'Industrie reçoit l'envoyé du Premier ministre britannique

Le secrétaire général du ministère de l'Industrie, Salah-Eddine Belbrik, a reçu mardi au siège du ministère l'envoyé du Premier ministre britannique pour les relations économiques et commerciales avec l'Algérie, Lord Richard Risby, avec lequel il a passé en revue l'état des relations entre les deux pays, a indiqué un communiqué du ministère.

FAYCAL ABDELGHANI

Lors de cette rencontre, « les deux parties ont passé en revue l'état des relations économiques entre l'Algérie et le Royaume-Uni », soulignant « la volonté des deux pays de les intensifier et de les développer, notamment dans le domaine industriel », a précisé la même source.

REZIG :

Les pouvoirs publics prendront en charge les préoccupations des boulangers

Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig a affirmé « la volonté des pouvoirs publics de prendre en charge toutes les préoccupations des boulangers, soulignant le rôle du dialogue continu avec tous les partenaires, en vue de satisfaire progressivement toutes les revendications exprimées », a indiqué, ce lundi, le ministère dans un communiqué publié sur sa page Facebook.

« Cette affirmation est intervenue, lors d'une réunion de coordination présidée par le ministre dans le cadre des concertations relatives à la prise en charge des préoccupations des boulangers », indique un communiqué du ministère.

Cette réunion a été tenue en présence de représentants de l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA), de l'Association nationale des commerçants et artisans (ANCA), ainsi que des différents départements ministériels concernés par le dossier (commerce, intérieur, finances, travail, industrie, agriculture, environnement). Dans ce cadre, le ministre a valorisé ces concertations « qui entrent dans le cadre du dialogue continu avec tous les partenaires, en vue de la concrétisation progressive de toutes les revendications exprimées par les représentants des boulangers, et ce, selon les priorités et conformément à un calendrier arrêté avec tous les intervenants dans un climat de confiance et de dialogue mutuel », a précisé le ministère.

M. Rezig a également affirmé que la participation « active » de tous les départements ministériels à ces rencontres « reflète la volonté des pouvoirs publics de prendre en charge toutes les préoccupations soulevées par les représentants des boulangers ».

R.N.



À cette occasion, Lord Risby a exprimé « la volonté de son pays d'établir des relations économiques fructueuses à la faveur de l'intérêt porté par les investisseurs britanniques aux marchés extérieurs pour la concrétisation de leurs projets », appelant à « tirer parti des opportunités de partenariat qui s'offrent en la matière », selon le communiqué. De son côté, « le secrétaire général du ministère de l'Industrie a mis en avant les mesures prises par l'Algérie pour accroître son attractivité, attirer les investisseurs étrangers et créer un environnement d'affaires propice à la création de richesses et d'emplois, » a souligné la même source.

Après avoir donné un aperçu de certaines filières industrielles prometteuses pour le partenariat bilatéral, M. Belbrik a fait part de « la volonté de l'Algérie de concrétiser toutes les opportunités de partenariat mutuellement bénéfiques ». Malgré des dispositions de son approvisionnement Tension persistante sur le lait La filière lait n'arrive toujours pas à retrouver son équilibre. Les perturbations continuent d'affecter le marché

malgré les récentes dispositions sur son approvisionnement.

Le lait se fait rare sur les étals. Les circuits d'approvisionnement fonctionnent au ralenti avec des insuffisances relevées surtout pour le lait en sachet. Bien que subventionné, le prix de ce lait affiche les 35 DA au lieu de 25 DA habituellement. Les autres marques ont augmenté leurs prix en passant de 10 à 20 DA soit un litre cédé entre 120 à 130 DA. Conséquence de cette augmentation, la cause est d'abord imputée au renchérissement de la poudre de lait sur le marché mondial. Les premiers résultats se sont traduits par une augmentation de 20% de la toute la filière et ses produits dérivés. Selon le Conseil Interprofessionnel de la Filière Lait (CNIFL), la production nationale doit s'inverser au profit des producteurs locaux. Selon ce conseil qui vient de publier les recommandations du gouvernement de décembre 2021 « la filière doit passer de 3,4 milliards de litres par an à 4,2 milliards de litres selon les dispositions arrêtées par les pouvoirs publics ». Les producteurs nationaux doivent souscrire à intensifier leurs production

en obtenant des primes de collectes sur le lait cru. Quant à la poudre de lait qui été distribuée en ce début d'année, elle concerne toutes les laiteries avec des quotas selon l'importance et le taux de productivité affirme le Conseil. De ce côté, il n'y a pas de problème à signaler. Mais la régulation reste toujours le sujet d'inquiétude puisque les dernières restrictions sur l'importation de la poudre de lait ont été fatales pour la production nationale qui se plaint de ce tour de vis qui les empêche de stabiliser le marché. Encore une fois, ce justificatif n'est pas la seule raison de cette indisponibilité du produit le plus consommé par les algériens. La rupture de la chaîne productive qui a créé une sorte de pénurie latente est vue comme une perturbation cyclique mais temporaire. L'État comme chaque début d'année va accorder plus de licences aux producteurs afin d'importer les quantités suffisantes qui n'ont pas encore été affectées par l'augmentation des prix boursiers. Ce sera probablement un début de solution pour la perspective de cette année.

F.A.

AUTOROUTE NORD-SUD

Coup d'envoi des travaux de réalisation de la dernière section

PAR ROSA CHAOUÏ

Le ministre des Travaux publics Kamel Nasri a donné, mardi le coup d'envoi des travaux de réalisation du tronçon autoroutier « Boughezoul-Djelfa », dernière section de l'autoroute nord-sud, déjà opérationnelle depuis plus de deux ans, rapporte l'agence APS.

D'un linéaire de 7,5 km, ce tronçon permettra, une fois achevé, de faire la jonction rapide entre la localité de Boughezoul, sud de Médéa, et la partie nord de la wilaya de Djelfa, bouclant, ainsi, le projet de l'autoroute nord-sud, qui traverse les wilayas de

Blida et Médéa, sur une distance de 117 km, dont 107 km dans le seul territoire de la wilaya de Médéa.

La réalisation de ce dernier tronçon de l'autoroute nord-sud a été confiée à un groupement d'entreprises algériennes associées dans la concrétisation de cette infrastructure routière « stratégique », considérée comme la « colonne vertébrale » du réseau routier national. Vu l'impact de cette infrastructure routière sur le développement socio-économique de nombreuses régions du pays, M. Nasri a mis l'accent sur la « nécessité » de livrer ce tronçon autoroutier dans « les meilleurs délais possibles ».

Il a appelé à cet égard, les entreprises en charge de ce projet à « revoir à la baisse » le délai de réalisation proposé, d'une durée de 18 mois, jugé « très long », selon lui, comparé à la consistance du linéaire à réaliser.

Le ministre a estimé qu'un projet de cette importance, appelé à « dynamiser » de vastes territoires du pays, en particulier les régions du Sud, doit être achevé et livré à la circulation dans des délais « raisonnables », invitant ces entreprises à « multiplier » les équipes sur chantier et travailler sur « plusieurs fronts » pour être au rendez-vous.

R.C.

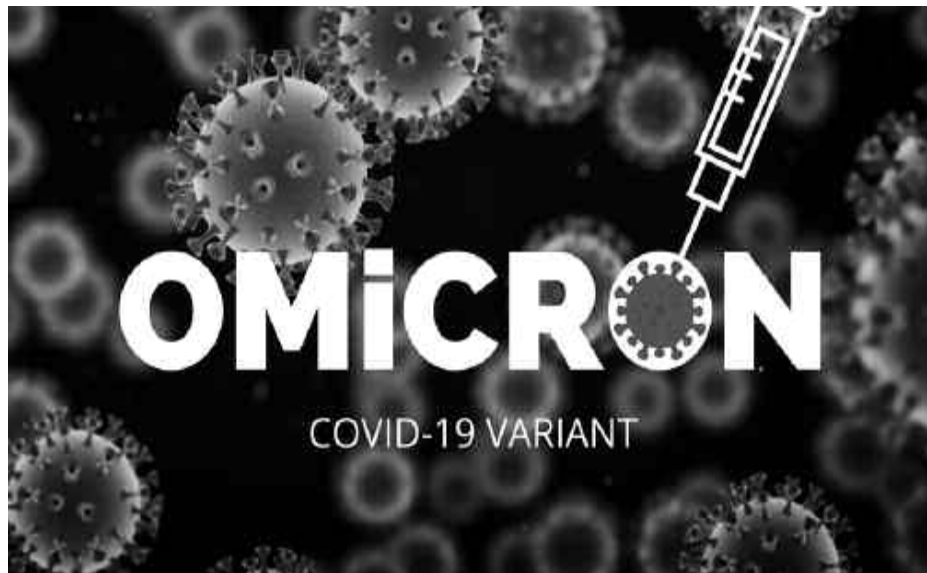
Pr RÉDA DJIDJIK

«Nous sommes en face d'une explosion des cas du variant Omicron»

L'Institut Pasteur déclare 50% de variant Omicron sur l'ensemble des séquençages menés ces derniers jours. Pour le professeur Réda Djidjik, Chef de service du Laboratoire d'Immunologie Médicale et Doyen de la Faculté de Pharmacie :

PAR RANIA NAILI

« *Le variant Omicron est tellement contagieux qu'il va rentrer en compétition avec le variant Delta et prendra sa place petit à petit* ». « *Il est fort probable que nous atteignons les 100% de Omicron dans les jours ou semaines à venir, comme c'est le cas en Europe* », annonce le spécialiste, ce mardi matin, dans l'Invité de la Rédaction de la Chaîne 3 de la Radio Algérienne. « *Au début de cette 4^e vague, c'était le variant Delta qui était prédominant, ce qui a provoqué la saturation de certains services de réanimation ou conventionnels. Ensuite, il y eu l'arrivée du variant Omicron en Algérie et nous commençons à aborder un glissement d'un variant vers un autre, au début de ce mois de janvier* », relate le professeur Djidjik. « *Malheureusement, au niveau des hôpitaux nous sommes toujours saturés et les services de réanimation sont déjà pleins* », constate le spécialiste, qui relève que « *le ministère de la Santé, compte actuellement environs 4200 patients hospitalisés à l'échelle nationale* ». Avec l'arrivée du Omicron, le professeur Djidjik prévoit « *une explosion des cas, par milliers probablement* ». Mais le spécialiste rassure : « *heureusement que ce nouveau variant n'est pas comparable à la forme clinique observée avec le*



Delta, cela veut dire que nous aurons probablement moins de cas graves avec le Omicron ». Le professeur Djidjik tranquillise également sur la capacité de prise en charge des personnes contaminées. « *Le système de santé algérien a tiré les enseignements de la précédente vague. Nous avons pris nos dispositions cette fois-ci et l'oxygène est disponible en grande quantité* ». Omicron est moins dangereux mais plus difficile à détecter. Toujours rassurant, le Pr Djidjik s'attend à une vague moins violente que la précédente. « *Malgré sa contagiosité supérieure, nous constatons que le variant Omicron est moins virulent que le Delta, nous avons moins de patients oxygéné-dépendants et moins de détresse respiratoire* », ce qui présage, selon lui, « *moins d'hospitalisation et moins de décès* ». Autre constat du spécialiste : le variant Omicron est plus difficile à détecter que le Delta par des tests antigéniques. « *Certaines équipes médicales, notamment japonaises, ont démontré que le test antigénique n'est positif qu'à compter du deuxième jour, voire même, du quatrième jour après l'apparition des symptômes* ».

Le professeur Djidjik recommande, en cas d'apparition des symptômes et d'un test négatif, de refaire son test antigénique au 2^e jour et au 4^e jour, pour vérifier si c'est un Covid. Pour Pr Djidjik « *le vaccin a prouvé son efficacité contre les formes graves dans le monde* », le spécialiste relève que le nombre de cas a été multiplié par dix. « *Nous sommes passé d'environ 200 mille cas par jour durant les précédentes vagues à 2 millions de cas par jour actuellement à l'échelle planétaire* ». Le Doyen de la Faculté de Pharmacie appelle encore la population à se faire vacciner. « *Même s'il ne protège pas à 100%, le vaccin a prouvé son efficacité contre les formes graves. Il évite l'hospitalisation et réduit la mortalité* », rappelle encore le professeur Djidjik qui insiste sur la nécessité de faire sa troisième dose pour se protéger contre le variant Omicron. Pour beaucoup de spécialistes à travers le monde, le variant Omicron précipitera la fin de la pandémie avec l'arrivée de l'immunité collective. Un avis que partage le professeur Djidjik.

R.N.

COVID-19

Le variant Omicron gagne du terrain

Moins virulent que le Delta, mais beaucoup plus contagieux, le variant Omicron prend le pas sur les autres formes du virus, témoignent les professionnels de la Santé, dans ce reportage réalisé dans la capitale par la Chaîne 3 de la Radio Algérienne. Les spécialistes estiment qu'il y a quelques milliers de nouveaux cas par jour. Même les personnes vaccinées doivent rester vigi-

lantes car le variant Omicron a subi de nombreuses mutations génétiques. « *Nous sommes certains que le variant Omicron a dépassé les 50% des contaminations* », affirme le professeur Kamel Djenouhat, Chef de service Immunologie à Rouiba. « *Il se propage très vite et touche aussi bien les personnes vaccinées, les non-vaccinées et les enfants* », met en garde le spécia-

liste. Le variant Omicron se manifeste avec des symptômes moins graves que les précédentes formes du nouveau Coronavirus, constate le corps médical. Pour autant, « *les personnes hospitalisées en réanimation n'étaient pas vaccinées* », interpelle le professeur Malek Hamidi, Chef de service Réanimation au CHU Beni Messous spécialistes, qui réitère l'appel à la vaccination.

R.N.

LE PERSONNEL DE SANTÉ

Première victime du Covid-19

En première ligne face à la pandémie de Covid-19, le personnel médical a été lourdement touché, avec plus de 20.000 contaminations et 446 décès. Dans un compte rendu diffusé, ce mardi matin, sur les ondes de la chaîne 3 de la Radio Algérienne, le docteur Lyes Merabet,

Président du Syndicat national des praticiens de santé publique, déplore la situation dans laquelle se trouve le personnel de santé. « *Depuis le début de la pandémie, les équipes médicales sont éprouvées physiquement et psychologiquement. Elles sont gravement impactées* »,

témoigne le spécialiste. Avec l'augmentation des cas de contaminations au Covid-19, il y a de plus en plus de personnel de santé atteint. Conséquence : les absences se multiplient. Le docteur Djamila Ait Yahia, chef de service Covid-19 au CHU de Douira, à Alger

s'inquiète : « *nous n'arrivons plus à gérer les gardes, nous avons des problèmes d'absence, des médecins qui sont confirmés Covid-19 et même des infirmiers. C'est ce qui nous fait peur* ».

R.N.

COVID-19

vaccination "fondamentale" et mesures barrières face à la pandémie

Le directeur général de l'Institut Pasteur Algérie, Fawzi Derrar, a soutenu mardi qu'il était "fondamental" pour la population de revenir vers une adhésion "massive" à la vaccination et au respect "strict" des mesures barrières pour faire face efficacement à la pandémie du coronavirus (Covid-19). "Il faut que nos chers concitoyens comprennent par là qu'il est fondamental de revenir vers une adhésion massive à la vaccination et un respect strict des mesures barrière afin de rendre les mesures stratégiques efficaces", a indiqué M. Derrar dans un entretien au journal El Watan. Il a ajouté que cette situation pourrait être "suffisante" pour prévenir les formes graves de la maladie et qu'il va falloir renforcer avec des rappels pour maintenir un niveau d'immunité "important" et continuer à respecter certaines mesures sanitaires en cas de vague. Pour ce spécialiste, le variant Omicron sera "prédominant" dans une quinzaine de jours, et sera le variant qui va rythmer la pandémie en Algérie par la suite et l'emmener au pic de l'épidémie. M. Derrar a relevé que tout dépendrait du taux de couverture vaccinale qui sera "déterminant", voire "crucial" pour la sortie de cette crise. Il a ajouté qu'il fallait savoir que ce virus "vivra avec nous des années, d'où l'importance de cette vaccination qui nous permettra de contrôler cette infection virale pour les prochaines années et réduire sa morbi-mortalité, notamment les sujets à risque qu'il faudra probablement vacciner par des doses de rappel, comme la grippe". M. Derrar a insisté sur les bienfaits de la vaccination avec des taux de couverture "satisfaisants", ce qui, a-t-il ajouté, impactera directement sur l'évolution du virus tout en maintenant les mesures de freinage dans la communauté, comme le port du masque obligatoire, le passe sanitaire respecté et la distanciation. Pour lui, ce sont ces moyens de prévention, à eux seuls, qui permettront de diminuer "à coup sûr" la diffusion et la circulation virales communautaires. M.Derrar a fait savoir qu'actuellement il y avait une co-circulation des variants Delta et Omicron, précisant que le variant Delta représentait 67% des variants circulant en Algérie, tandis qu'au 30 décembre dernier, il représentait 80%, contre 33% pour le variant Omicron qui ne représentait que 10% à la même date.

R.N.

L'INFO, RIEN QUE L'INFO

PROMOTION DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Des opportunités d'investissement importantes

Le secteur de l'environnement constitue un vecteur du développement durable, en ce sens qu'il comporte d'énormes opportunités d'investissement et dont le marché de recyclage des déchets ménagers est évalué à plus de 38 milliards DA.

Cest un secteur générateur de richesses et d'emplois. Aussi, la promotion de l'économie circulaire et de l'économie verte permet de maintenir l'environnement propre et viable, tout en contribuant à sa protection et sa préservation. La ministre de l'Environnement, Samia Moualfi, a affirmé que son département œuvrait à la concrétisation d'une stratégie visant à promouvoir l'investissement dans l'économie circulaire. S'exprimant lors d'une visite de travail dans cette wilaya, la ministre a indiqué que la démarche s'inscrit dans le cadre du programme du gouvernement appelant à s'orienter vers la création de ressources alternatives aux hydrocarbures, à travers l'exploitation des opportunités d'investissement dans le domaine de l'économie circulaire et de l'économie verte. Les structures du ministère de l'Environnement ont pris à leur charge la concrétisation des objectifs du programme de promotion technique de ce



type de projets, à travers l'encouragement des jeunes à investir dans ce créneau productif et contribuer à la dynamique de l'économie nationale, a-t-elle déclaré.

Mme Moualfi a mis l'accent, dans une première phase, sur l'encouragement des jeunes à monter des micro-entreprises spécialisées dans l'économie circulaire et dans le recyclage de déchets ménagers, ces derniers s'étant transformés de source de pollution à une véritable ressource exploitable dans la diversification des segments de l'économie nationale.

Possibilité de création d'entreprises dans le recyclage des déchets

Et d'ajouter : *"Pour la réalisation d'investissements techniques conformes aux standards requis, le ministère de tutelle a mis à la disposition des parties intéressées des modes*

de formation professionnelle au niveau de l'Institut national des formations à l'environnement, notamment dans le domaine du recyclage des déchets ménagers et de l'économie circulaire, les habilitant ainsi à monter leurs propres entreprises".

Les services du ministère de l'Environnement s'attèlent, en outre, à l'accompagnement des porteurs de projets, à travers une batterie de mesures administratives de facilitation, la levée des entraves bureaucratiques et la création de zones d'activités pour les jeunes porteurs de projets environnementaux, a encore fait savoir Mme Moualfi.

La ministre de l'Environnement a visité lors de sa tournée de travail une exposition de clubs verts, de start-up et d'entités activant dans le domaine des industries de transformation, regroupant 25 exposants, avant de lancer une session de formation dans le

recyclage de déchets ménagers et l'économie circulaire au profit d'une vingtaine de jeunes. Elle a aussi présidé une cérémonie de signature de six conventions entre des communes et l'Institut national des formations à l'environnement, concernant l'énergie solaire, ainsi qu'une convention de partenariat avec la société civile pour la préservation du milieu.

La ministre a procédé aussi à une remise de titres de formation à des jeunes dans le domaine de l'énergie solaire, ainsi que des crédits et des exonérations fiscales à des jeunes porteurs de microprojets via le dispositif de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (Anade). Poursuivant sa visite de travail, elle a inspecté le Centre d'enfouissement technique d'Oued El-Allenda, dont elle s'est enquis des modes et conditions de fonctionnement, avant d'appeler à encourager l'investissement dans le recyclage des déchets ménagers.

Au terme de sa visite dans la wilaya, la ministre de l'Environnement a tenu une séance de travail à la Maison de la culture Mohamed Lamine-Lamoudi à El-Oued, au cours de laquelle les représentants de la société civile ont soulevé des préoccupations concernant le secteur de l'Environnement, qu'elle s'est engagée à examiner avec les différents services du ministère.

R. E.

EXPORTATIONS VERS LA LIBYE

Le flux des produits algériens va s'accroître

Le directeur général des Douanes algériennes (DGD), Noureddine Khaldi, a affirmé que la partie algérienne était tout à fait prête au lancement des opérations d'exportation vers la Libye à travers les postes frontaliers Debdeb et In Guezzam. Dans une déclaration de presse en marge des travaux de la journée d'information sur les amendements du Système harmonisé (SH) et la procédure relative aux décisions préalables concernant l'origine des marchandises, Khaldi a fait savoir que *"la partie algérienne est tout à fait prête au lancement des opérations d'exportation vers la Libye via les postes frontaliers de Debdeb et In Guezzam"*.

Les services des Douanes *"œuvrent d'arrache-pied pour promouvoir le produit algérien, notamment au niveau africain, dans le cadre de la mise en œuvre de la politique établie en la matière par les hautes autorités du pays"*, a souligné le DG des Douanes.

Interrogé sur les mesures prises pour le lancement des exportations à travers ces postes frontaliers, notamment la disponibilité de certains équipe-

ments nécessaires, dont les scanners, Khaldi a dit s'être personnellement enquis, lors des visites effectuées à ces postes, des procédures et mesures prises en prévision de leur ouverture en vue de faciliter les exportations.

"Des solutions urgentes seront également prises dans les prochains jours pour le lancement de l'exportation via ces postes", a-t-il fait savoir.

Le responsable a également rappelé que *"le seul objectif des services douaniers est d'accélérer les opérations d'exportation au profit des opérateurs économiques et de permettre au produit algérien de circuler dans les marchés africains"*.

Concernant l'organisation de la journée d'information sur les amendements du SH, version 2022, et les procédures relatives aux décisions préalables concernant l'origine des marchandises, Khaldi a mis en avant l'importance de cette rencontre, à travers laquelle la DGD tend à faire connaître aux opérateurs économiques les nouvelles procédures douanières liées aux opérations d'exportation ainsi que les tarifs douaniers adoptés par l'Organisation mondiale des Douanes

(OMD). Cette journée d'information vise à expliquer la tarification harmonisée du système de douane international et faire connaître aux exportateurs algériens la procédure relative aux décisions anticipées en matière de l'origine des marchandises.

Aisance des exportateurs pour conquérir le marché africain

La question de l'origine des marchandises est devenue *"une problématique universelle"*, a fait observer Khaldi, relevant que *"les Douanes algériennes œuvrent à travers cette journée d'information à trouver des solutions radicales et à faciliter les procédures au profit des opérateurs économiques en adéquation avec le système harmonisé de la tarification douanière afin d'éviter tout obstacle et pour que l'exportateur aura une totale aisance pour accéder aux marchés mondiaux"*.

Il a été procédé au cours de cette journée organisée au siège de la DGD, à la présentation de plusieurs interventions par des cadres centraux sur le système harmonisé (version 2022) et

les amendements introduits dans ce système, ainsi que la nouvelle procédure pour demander les informations nécessaires sur l'origine des marchandises que l'administration douanière compte lancer effectivement à compter du 1er mars prochain.

Le président de l'Association nationale des exportateurs algériens, Ali Bey Nasri, a salué l'organisation de cette rencontre *"importante"*, soulignant que les services des Douanes *"consentent de grands efforts pour moderniser leur administration et accompagner les opérateurs économiques"*.

Nasri a considéré que la nouvelle procédure relative à l'octroi des décisions anticipées en matière d'origine des marchandises *"constitue un moyen pour protéger le produit algérien"* et se veut *"un justificatif"* contribuant à surmonter les problèmes soulevés et faciliter les opérations d'exportation ainsi qu'à bénéficier des franchises des droits de Douane dans le cadre des conventions des échanges commerciaux conclues avec les pays africains, arabes et européens.

R. E.

Maladie de la peau

Zoom sur l'eczéma



Un eczéma est une affection cutanée qui se caractérise par l'érythème ou rougeur, les vésicules provoquant un suintement lors de leur rupture, les croûtes provoquées par le grattage, la sécheresse cutanée, le prurit ou démangeaison qui entraîne un épaississement cutané appelé lichénification.

Il n'existe pas un mais des eczémas : atopique (prédisposition génétique à développer un asthme, un eczéma ou une rhinite allergique), allergique, de contact, de stase vasculaire, dyshidrosique, dermite séborrhéique. Ils sont déterminés par une cause différente et leur présentation clinique (symptôme) en dépend. Un eczéma est une affection cutanée qui se caractérise par plusieurs signes cliniques : l'érythème ou rougeur, les vésicules (cloques) provoquant un suintement lors de leur rupture, les croûtes provoquées par le grattage, la sécheresse cutanée, le prurit ou démangeaison qui, à long terme, entraîne un épaississement cutané appelé lichénification. Tous ces signes se superposent, coexistent ou se succèdent. Les

lésions sont soit diffuses, soit groupées en "placards". Les deux formes les plus fréquentes sont l'eczéma atopique (lié à une prédisposition génétique) et l'eczéma allergique de contact. Les deux peuvent également coexister chez une même personne. L'eczéma peut aussi être de stase vasculaire, dyshidrosique, dermite séborrhéique... L'eczéma peut être aigu (un seul épisode) ou chronique.

Signes cliniques

- *L'érythème ou rougeur
- *Les vésicules (cloques) provoquant un suintement lors de leur rupture
- *Les croûtes provoquées par le grattage
- *La sécheresse cutanée
- *Le prurit ou démangeaison qui, à long terme, entraîne un épaississement cutané appelé lichénification.

Qu'est-ce que l'eczéma atopique ?

L'eczéma atopique ou dermatite atopique est une forme fréquente d'eczéma, qui touche essentiellement les enfants. Elle résulte d'anomalies à la fois immunologiques et cutanées, transmises génétiquement : des anomalies de structure de la peau permettent à des molécules allergisantes de pénétrer dans l'épiderme. L'eczéma atopique est une affection chronique, bénigne mais

fréquente : elle concerne 10 à 20 % des enfants dans les pays industrialisés. Elle peut apparaître chez le nourrisson à partir de 3 mois et disparaît le plus souvent avant l'adolescence. Elle touche souvent des enfants ayant des antécédents familiaux d'allergies : selon les études, 50 à 70 % des enfants atteints d'eczéma atopique ont un parent du premier degré (père, mère, frère ou sœur) qui en a été lui-même atteint. La dermatite atopique n'est pas contagieuse, n'a pas d'origine psychique, et n'est pas non plus une allergie à quelque chose qu'il faut identifier.

Les symptômes

Chez le nourrisson, les lésions sont localisées au début sur les zones convexes (joues, faces d'extension des membres). Les zones protégées par les couches ne sont pas affectées. Les lésions évoluent par poussées entrecoupées de rémissions pendant lesquelles persiste une sécheresse de la peau. Lors d'une poussée, la peau devient rouge et peut se couvrir de vésicules remplies de liquide clair. Un suintement peut survenir, puis apparaissent des croûtes. Les démangeaisons (prurit) sont souvent importantes et responsables de troubles du sommeil. Le grattage n'est pas toujours évident chez le bébé et se manifeste par des mouvements équivalents



(frottement des joues contre les draps et les vêtements, agitation et trémoussement au déshabillage). Lors d'une deuxième phase, après l'âge de deux ans environ, les lésions se localisent aux zones concaves du corps, c'est-à-dire les plis, notamment les plis des coudes et des genoux. Elles persistent aussi de façon chronique au niveau des mains et poignets, chevilles et mamelons. Avec l'âge, les lésions tendent à devenir rondes ou groupées en "placards". Après de nombreuses poussées sur ces régions, la peau grattée pourra garder un aspect épaissi (lichénifié) pendant plusieurs mois.

Qu'est-ce qui déclenche la dermatite atopique ?

Selon les personnes, elle est déclenchée par divers facteurs environnementaux comme les allergènes de l'air (poussière, acariens), les poils d'animaux, le stress, le froid ou la présence de certains irritants chimiques qui agressent ou dessèchent la peau. Chez le nourrisson, c'est souvent à l'occasion d'un épisode infectieux (diarrhée, rhino-pharyngite...) que les crises se produisent. Les poussées dentaires sont aussi causes d'épisodes d'eczéma. Chez le jeune enfant, une sensibilisation aux acariens ou aux poils d'animaux est fréquente. Pour certains, ce seront des aliments (lait, œuf, moutarde, céleri...) qui seront à l'origine des poussées.

Complications

Les risques sont principalement liés au développement d'une surinfection. Au cours d'une poussée, l'eczéma peut être surinfecté par le germe du staphylocoque doré. L'infection peut se manifester par l'apparition de croûtes épaisses, jaunâtres : l'impétigo. Il existe aussi un risque de surinfection virale grave par le virus de l'herpès labial. Dans ce cas, une fièvre, un mauvais état général et une aggravation des lésions cutanées doivent amener à consulter en urgence.

Quelles manifestations ?

La dermatite atopique relève d'une prédisposition génétique. Elle affecte souvent le nourrisson. L'atopie désigne une prédisposition génétique à développer un asthme, un eczéma ou une rhinite allergique. La dermatite atopique débute, en général, chez le nourrisson et

s'améliore par la suite. Elle persiste cependant parfois à l'âge adulte. Elle se développe sur un terrain prédisposé et les poussées sont provoquées par des facteurs environnementaux : infections, poussière, poils d'animaux, stress psychologique... La dermatite atopique débute en général chez le nourrisson vers 4 ou 5 mois, parfois plus tôt. L'interrogatoire permet quasiment toujours de trouver des antécédents familiaux d'eczéma, d'asthme ou de rhume des foins.

Quels risques ?

Les risques sont principalement liés au développement d'une surinfection. Au cours d'une poussée, l'eczéma peut être surinfecté par le germe du staphylocoque doré. L'infection peut se manifester par l'apparition de croûtes épaisses, jaunâtres : l'impétigo. D'autres types d'infection peuvent survenir chez les enfants présentant de l'eczéma atopique notamment les infections virales (herpès, verrues, molluscum contagiosum...). Ces infections virales sont plus souvent extensives que dans la population générale. Les tests allergologiques peuvent aider au diagnostic dans un certain contexte. Chez l'adulte, le diagnostic est fondé sur l'analyse des lésions et de leur mode de survenue. Des tests allergologiques peuvent être utiles en cas d'échec d'un traitement bien conduit ou de localisations particulières qui font évoquer une allergie aux métaux, à des produits utilisés dans le cadre professionnel ou à des allergènes aéroportés. Chez l'enfant, ces tests sont indiqués dans trois circonstances :

- *Echec d'un traitement bien conduit
- *Stagnation ou cassure de la courbe de poids
- *Manifestations associées (troubles digestifs, respiratoires ou eczéma de contact associé).

Quel traitement ?

La prise en charge de l'eczéma vise à soulager les symptômes. L'eczéma atopique est une affection chronique qui évolue par poussées. Son traitement est prolongé et vise à améliorer les symptômes : il n'existe pas de traitement pour guérir définitivement l'eczéma. Les dermocorticoïdes sont le traitement de référence de l'eczéma atopique.

Le choix du produit est fait en fonction de l'âge, de la sévérité de la dermatite, du site des plaques et de l'étendue à traiter. Les crèmes sont privilégiées sur les lésions suintantes et les plis, et les pommades sur les lésions sèches, lichénifiées. Une seule application quotidienne est suffisante, jusqu'à amélioration franche (généralement 4 à 8 jours). Le dermocorticoïde est ensuite arrêté progressivement jusqu'à la récurrence suivante. Dans les formes plus sévères, un traitement d'entretien par un, voire deux applications de dermocorticoïdes par semaine peut être nécessaire. Contrairement à des idées répandues, les dermocorticoïdes n'aggravent pas l'eczéma, ne sont pas responsables de sa chronicité, ne sont pas responsables des taches blanches sur la peau et ne sont pas dangereux s'ils sont maniés correctement. Les antihistaminiques oraux (principalement ceux de 1^{re} génération) peuvent être prescrits en appoint, pendant quelques jours : ils diminuent le prurit et les réveils nocturnes du fait de leur effet sédatif. En revanche ils n'ont pas d'intérêt au long cours en prévention des poussées de dermatite atopique. Le Tacrolimus en crème peut être prescrit seulement par les dermatologues et uniquement en cas de mauvaise réponse ou d'intolérance au traitement. Les soins locaux émollients (glycérol, huile de paraffine), vaseline sont indispensables pour soulager et restaurer la barrière cutanée. Ils doivent être appliqués au quotidien. Ils sont normalement bien tolérés mais doivent être changés en cas de sensation de brûlure, de démangeaison ou de rougeur. Il est conseillé d'augmenter les applications par temps froid et sec. Il faut éviter les facteurs aggravants : Les vêtements irritants en laine ou en tissus synthétiques (préférer le lin, le coton ou la soie) L'exposition au tabac : maintenir une température fraîche dans la nuit et ne pas trop couvrir l'enfant, prendre des douche ou des bains courts et tièdes, en utilisant des produits lavants sans savon. L'indication des cures thermales est très limitée. Elles n'ont pas de vertus miraculeuses. L'homéopathie n'a pas prouvé d'intérêt dans le traitement de l'eczéma atopique.



L'eczéma de contact

L'eczéma de contact ou dermatite de contact se déclenche lors d'un contact direct avec un allergène.

L'eczéma de contact est une réaction allergique cutanée induite par le contact direct de la peau avec un allergène, variable selon les personnes. Elle est parfois difficile à différencier de l'eczéma atopique. Elle concerne aussi l'adulte.

N'importe quelle substance peut devenir allergisante, mais certaines le sont plus fréquemment que d'autres :

*Les produits vestimentaires : vêtements (teintures), chaussures (cuir, colle, caoutchouc...) et accessoires en nickel (bijoux fantaisie, boutons de pantalon, boucle de ceinture...)

*Les cosmétiques (parfum, shampoing, déodorant, teinture capillaire, vernis à ongles...) ; les médicaments à application cutanée (antiseptiques, crèmes anti-inflammatoires...) ; les allergènes professionnels (produits utilisés dans le bâtiment, les professions de santé, les coiffeurs, les horticulteurs...).

Certains allergènes n'induisent un eczéma de contact qu'après irradiation par les rayons ultraviolets : on parle alors de photoallergie.

Classiquement, la dermatite allergique de contact survient 7 à 10 jours après un premier contact avec l'allergène (phase d'induction), et plus rapidement (24 à 72 heures) lors d'un contact ultérieur (phase de révélation).

Dans l'immense majorité des cas, la dermatite allergique de contact ne survient pas nécessairement lors du premier contact : cette réaction allergique peut survenir après plusieurs mois voire, plus rarement, plusieurs années de tolérance.

Un eczéma de contact se manifeste comme tout eczéma par une rougeur (érythème), des vésicules ou un suintement, puis par l'apparition des croûtes.

Le tout est accompagné de démangeaisons (prurit). Les lésions sont localisées sur les zones de contact avec la substance ayant entraîné la réaction et peuvent parfois déborder cette zone.

Traitement

Il est possible de calmer l'eczéma grâce à des remèdes naturels qui agissent efficacement en surface de la peau, là où sont précisément localisées les



lésions. Et les démangeaisons ! Attention : les remèdes naturels de confort ne remplacent en rien un traitement médicamenteux ; si les symptômes persistent ou s'aggravent, consultez votre médecin traitant. En cas d'eczéma ou de dermatite atopique, il est essentiel de maintenir l'état de la peau bien hydraté.

Le traitement repose surtout sur l'éviction de la substance entraînant l'allergie car il n'existe pas de moyen de désensibilisation. Lorsque l'éviction de l'allergène est impossible, une protection vestimentaire peut être nécessaire pour éviter le contact (gants, manches longues, chaussures...).

L'aloë vera soulage les démangeaisons et hydrate la peau. Vous pouvez l'appliquer en gel. L'huile d'argan est un très bon traitement naturel en cas d'ec-

zéma sec car elle permet d'hydrater la peau. L'huile de vitamine E en application sur la peau peut aider à calmer les démangeaisons. Vous pouvez également essayer l'huile essentielle de palmarosa, une tisane de bardane, l'huile essentielle de lavande fine, l'huile de calophylle, le Crab apple en fleur de Bach, une compresse de tisane de fleurs de matricaire ou encore une tisane de pensée sauvage.

Eczéma et alimentation : les bons réflexes à adopter

Dans les 2 à 48 heures après l'ingestion de l'aliment allergène, d'importantes démangeaisons peuvent survenir sur la peau mais aussi au niveau du palais et/ou de la gorge.

De plus, si vous souffrez déjà de dermatite atopique, certaines habitudes alimentaires peuvent

contribuer à déclencher des crises d'eczéma en augmentant l'acidité de la sueur ou en déclenchant une réaction inflammatoire.

Le mieux est d'aller voir un allergologue. Il pourra réaliser des tests cutanés afin de déterminer rapidement l'aliment à l'origine des troubles.

Vous pouvez aussi mener votre propre enquête en adaptant vos menus. Voici quelques aliments qui sont souvent impliqués lorsqu'il y a un lien entre eczéma et alimentation :

*le lait de vache (sous toutes ses formes : beurre, crème, fromages...)

les œufs

*les poissons et les crustacés

certaines fruits et légumes : le céleri, les tomates, les fraises, les pêches, les agrumes

*les poissons et les crustacés

*l'arachide et tous les aliments qui en contiennent (caca-huètes...)

ans).

Il est indispensable d'avoir une bonne alimentation quand on souffre de dermatite atopique. Au-delà de la composition des repas, qui doit être équilibrée (il faut inclure des féculents, des légumes et des matières grasses), il faut réduire ou supprimer les aliments pouvant aggraver l'eczéma.

D'abord, traquez les produits sucrés : les gâteaux et les viennoiseries, les jus de fruits et les sodas, les desserts lactés et les flans, les céréales (goûter et petit-déjeuner), les compotes industrielles (à moins qu'elles ne soient sans sucres ajoutés)...

Ensuite, apprenez à repérer le sucre dans les produits salés et les plats industriels. Si vous regardez attentivement la liste des ingrédients, vous verrez qu'il se cache partout : dans le jambon, la mayonnaise, les soupes, les saucisses/les merguez, les plats surgelés ou en conserves... Il peut aussi porter différents noms : amidon de maïs (ou autres amidons), fructose, caramel, sirop, lactose... Un bon indicateur : la teneur en glucides du produit.

Pour atténuer le lien entre eczéma et alimentation, il faut veiller à changer certaines (mauvaises) habitudes.

A bannir le beurre cuit, la margarine, la crème fraîche cuite, les huiles standard, et la cuisine industrielle.

A privilégier pour continuer à se faire plaisir et prendre soin de soi : la cuisine faite maison, le beurre cru, la crème fraîche crue, l'huile première pression à froid pour les vinaigrettes et la cuisson.

Agences

ALGER, GESTION DES DÉCHETS MÉNAGERS

Loin de répondre aux normes internationales

La gestion des déchets ménagers et assimilés dans les communes de la wilaya d'Alger est loin de répondre aux normes internationales et n'est pas assurée dans des conditions satisfaisantes.

C'est ce qu'a indiqué la Cour des comptes dans son rapport annuel 2021. Le rapport, reprenant les principaux résultats des travaux d'investigation réalisés par la Cour des comptes en exécution de son programme de contrôle de 2019, évoque la gestion des déchets ménagers et assimilés dans les communes de la wilaya d'Alger, qui est assurée principalement par deux établissements publics à caractère industriel et commercial (Epic de wilaya), Netcom et Extranet. Ces deux organes sont chargés, notamment, de la collecte et du transport des déchets ménagers et assimilés, du balayage de certaines voies publiques et du lavage de certains espaces publics. Les investigations effectuées par les enquêteurs de la Cour de comptes, portant sur la période 2016-2020, ont permis de constater que *"la prise en charge de ce service public, financé essentiellement par les contributions financières de la wilaya d'Alger, n'est pas assurée dans des conditions satisfaisantes"*, selon le même document. Selon la Cour des comptes, *"la prise en charge des déchets ménagers et assimilés à la wilaya d'Alger est loin de répondre aux normes internationales et à l'objectif du plan stratégique de développement d'Alger qui vise de faire de cette dernière une*



capitale de rang mondial".

Dans ce cadre, les enquêteurs ont constaté que *"la qualité du service de collecte se caractérise par, l'existence de nombreux points de collecte (40 %) qui ne sont pas dotés d'équipement de pré collecte (bac), la présence de 211 points de décharge non-traités dont près de 6.000 points critiques en plus du séjour prolongé des déchets sur la voie publique avant leur enlèvement et de l'irrégularité du service de collecte"*.

Quant au balayage manuel et mécanique des voies publiques et le lavage des espaces publics, *"ils ne couvrent que les principales artères des communes du centre ainsi que les espaces publics limitrophes de certaines administrations et institutions publiques"*, note encore le rapport.

Ces carences s'expliquent notamment, selon la même source, par *"l'inefficacité du mode de fonctionnement actuel de ces deux EPIC, la faiblesse de la*

fonction de gestion des ressources humaines et le manque de performance dans la gestion et l'exploitation du parc roulant".

Afin de mettre ces deux entreprises publiques aux diapasons des normes internationales, la Cour des comptes a formulé quelques recommandations, relatives notamment à la mise en place de capacités managériales adéquates, d'un système de gestion intégré, d'un plan de gestion des déchets ménagers et assimilés (plan de collecte, de balayage et de lavage).

Pour faire face aux déficiences constatées, ajoute l'institution de contrôle, les services de la wilaya d'Alger doivent, d'une manière *"urgente"*, contractualiser avec les EPIC, un cahier de charges fixant les charges et les sujétions de service public aux établissements publics de la wilaya d'Alger et un contrat de performance avec les cadres dirigeants, qui sont en voie de finalisation.

CHLEF, CULTURE AMAZIGHE

Richesse et diversités des différentes localités

La richesse et la diversité de la culture amazighe des différentes régions de la wilaya de Chlef, ont été mises en lumière par une série d'activités organisées à la maison de la culture, à l'occasion de la célébration du Nouvel An amazigh.

Les festivités marquant la célébration de Yennayer se sont déroulées en présence des autorités locales, de nombreux acteurs de la société civile et autres personnes intéressées par l'activité culturelles, en plus des familles chélfiennes, dans une ambiance de fête marquée par des spectacles folkloriques présentés par les troupes "El Hayat" et "Ithrane Ichenouine", en plus d'expositions d'habits amazighs et de divers plats traditionnels ornant, localement, les tables de Yennayer.

Ces activités traduisent les traditions de la famille chelfienne pour célébrer

Yennayer à travers diverses régions en partant de Beni-Haoua à l'est jusqu'à El-Marsa à l'ouest, en passant par Beni-Bouateb et El-Karimia au sud jusqu'à Boukadir à l'ouest. D'où l'importante affluence de visiteurs venus découvrir les différents aspects de cette célébration à travers la wilaya.

Ahmed Araibi, un citoyen rencontré sur place a souligné à l'APS *"la diversité des aspects de célébration du nouvel an amazigh à travers différentes régions de Chlef"*, estimant qu'il s'agit là *"d'une richesse et d'une diversité culturelle qu'il est nécessaire de consolider et de transmettre aux générations futures, pour préserver le patrimoine de la région, l'identité algérienne et l'unité nationale"*.

Le responsable de l'association culturelle "Tifaouine", Sofiane Araoubia a salué, à l'occasion, l'importante participation des différentes associations à

la célébration de cette fête culturelle, au vu, a-t-il dit, *"de leur rôle dans la préservation des us et coutumes liées à l'identité et à la culture de la région, ainsi qu'à la relance de la scène culturelle locale, après un arrêt d'activités dû à la pandémie de la Covid-19"*. Des extraits musicaux du patrimoine amazigh ont été, aussi, interprétés à l'occasion par la troupe Tifaouine, suivis de récitals poétiques en Chenoui, par les poètes Mahfoudh Ahoua et Mohamed Khadhraoui, d'une représentation théâtrale et de contes pour enfants.

Par ailleurs, le musée national public Abdelmadjid-Meziane accueillera, du 13 au 17 janvier, une exposition sur les rois amazighs, des ateliers d'écriture en Tifinagh au profit des enfants et une projection du film *Lalla Fathma n'Soumeur*".

APS

MILA

Exposition sur les traditions des Aurès

Le sculpteur et peintre Ahmed Khemari, de Batna participe à la semaine du patrimoine amazigh, ouverte mercredi à la maison de la culture Mebarek-El-Mili de Mila avec des œuvres mettant l'accent sur les traditions et la vie quotidienne des habitants des Aurès.

Le stand de ce plasticien renferme 25 œuvres en 3D inspirées du patrimoine de la région des Aurès et du vécu quotidien de ses habitants dont la simplicité en accentue la beauté.

Dans une déclaration à l'APS, l'artiste a souligné que sa technique allie la peinture à la sculpture avec l'utilisation de matériaux simples dont le papier journal, l'herbe et le bois pour reproduire les traditions de cette région qui *"se recoupe souvent avec celles des autres régions du pays"*.

Le visiteur découvre au travers de ses œuvres le rituel de Boughendja exécuté lors des périodes de sécheresse, les traditions du sacrifice de l'Aïd el-Adha, les étapes de confection du tapis depuis la teinture de la laine au tissage en passant par le filage et l'art culinaire de la région des Aurès.

L'artiste reproduit également certains paysages pittoresques de la région pour en montrer la rudesse du relief et du climat, et la capacité d'adaptation des habitants. Autodidacte, M. Khemari a indiqué avoir passé plus de 35 ans dans le domaine de l'art au travers duquel il s'est attelé à *"raconter"* par ses œuvres les contes et les histoires transmises par les habitants.

SAÏDA

11.937 infractions commerciales enregistrées en 2021

Les agents de contrôle de la qualité et de répression de la fraude ont enregistré 11.937 infractions commerciales en 2021, à travers 6 wilayas de l'ouest du pays.

Dans une déclaration à l'APS, le chargé de communication auprès de la direction régionale du commerce de Saïda, Bouknina Akkacha a indiqué que 11.937 infractions ont été ainsi enregistrées à Mascara, Relizane, Chlef, Saïda, Tisselmsilt et Tiaret. Ces infractions ont été sanctionnées par l'établissement de 11.385 procès verbaux de poursuites judiciaires et la fermeture de 905 locaux commerciaux.

Sur le total des infractions enregistrées pas moins de 8.959 infractions ont été relevées pour défaut d'étiquetage et de publication des prix, défaut de facturation et dissimulation de chiffres d'affaires, exercice d'activité sans registre de commerce et prix exagérés.

En matière de répression de la fraude, il a été constaté 2.978 infractions dont celles liées au défaut d'hygiène, au réétiquetage de date limite de péremption des produits, non-respect des mesures d'hygiène et le stockage des produits alimentaires, vente de produits contrefaits et périmés ou impropre à la consommation.

APS

LIBYE

Des alliances se créent pour faire tomber le gouvernement Dbeibah

Le Parlement libyen a tenu, ce lundi 17 janvier, à Toubrouk, dans l'est du pays, une séance officielle pour discuter de la feuille de route pour la prochaine période.

La question de la destitution du gouvernement Abdel-Hamid Dbeibah sera également à l'ordre du jour. Une quinzaine de parlementaires avaient devancé la séance en publiant un communiqué réclamant la suspension du gouvernement, accusé de corruption.

Aguila Saleh, le chef du Parlement tout comme le maréchal Haftar souhaitent impérativement remplacer le gouvernement Dbeibah. Mais il leur faut y obtenir la majorité des voix, ce qui leur est loin d'être acquis. Suite au report des élections, des alliances se nouent pour trouver un terrain d'entente dans cet unique objectif : parvenir à se débarrasser du Premier ministre Abdel Hamid Dbeibah. Une première alliance tripartite a été formée il y a quelques semaines quand Fathi



Bachagha, l'ancien ministre de l'Intérieur s'est rendu à Benghazi et a rencontré Khalifa Haftar.

L'autre rapprochement étonnant et secret a eu lieu la semaine dernière au Maroc quand Aguila Saleh, rejoint par Belgacem Haftar, conseiller politique de son père, ont rencontré Khaled al-Mishri, le chef du Haut Conseil de

l'État accompagné du chef de la milice al-Nawassi de Tripoli. Tous les quatre ont évoqué de la feuille de route et la formation d'un nouveau gouvernement. Mais même si la liste de ses détracteurs s'allonge, le Premier ministre semble cependant, toujours être en position de force. Il bénéficie du soutien de milices de Tripoli qui se

redéploient dans la capitale pour le défendre en cas d'imprévu. L'ONU ne veut pas non plus d'un changement de gouvernement avant des élections qu'elle espère en juin 2022.

SOUDAN

La mobilisation contre le pouvoir ne faiblit pas

Dimanche 16 janvier, des médecins ont protesté contre les attaques d'hôpitaux par les forces de sécurité pendant les manifestations. Et la société civile appelle à descendre à nouveau dans la rue ce lundi 17 janvier pour protester contre le régime militaire alors que les autorités ont retiré, samedi, l'accréditation d'Al Jazeera Mubasher, une des chaînes du groupe qatari. Ainsi que celles de deux de ses correspondants sur place. Spécialisée dans la retransmission d'événements en direct, faisant du tout images, sans commentaires, la chaîne avait suivi les manifestations anti-putsch des derniers mois. Des manifestations réprimées dans le sang, qui ont fait 64

morts à ce jour. Le ministère de l'Information a dénoncé, samedi, dans une lettre une couverture "non professionnelle" des événements au Soudan sur la chaîne d'Al Jazeera.

Pour justifier sa fermeture, le ministère de l'information accuse la chaîne de télévision qatarie d'une couverture médiatique qui "déchire le tissu social soudanais. Et, ce faisant, nuit aux intérêts du pays et à sa sécurité nationale".

Une décision qui a été vivement dénoncée. L'ambassade américaine à Khartoum l'a qualifié dimanche de "pas en arrière pour la liberté de la presse". C'est une "intimidation" selon Al Jazeera, qui a appelé sur

Twitter les autorités à autoriser son équipe à reprendre le travail. Le réseau des journalistes soudanais, lui, dénonce un "harcèlement continu contre les journalistes visant à étouffer la vérité".

Ce n'est pas la première attaque contre la presse depuis le coup d'État du 25 octobre. Mi-novembre 2021 déjà, le chef du bureau d'Al Jazeera à Khartoum avait été détenu pendant trois jours. Sans aucune charge. Fin décembre, deux journalistes d'une télévision saoudienne avaient aussi été brièvement détenus. Et le bureau d'une autre chaîne avait été attaqué par des officiers, ses équipes tabassées et ses équipements saisis.

CORÉE DU NORD

Nouveau lancement de missiles

La Corée du Nord a lancé hier lundi 17 janvier deux nouveaux projectiles, probablement des missiles balistiques, selon Séoul, son quatrième essai d'armement depuis le début de l'année. Pyongyang accélère ces dernières semaines ses tests d'armement, le régime de Kim Jong-un cherchant à renforcer les capacités militaires du pays soumis à de lourdes sanctions internationales, tout en refusant les offres de dialogue des États-Unis. Les deux missiles balistiques de courte portée ont été lancés depuis un

aéroport près de Pyongyang lundi peu avant 9 h et ont parcouru 380 kilomètres à une altitude de 42 kilomètres, selon les chefs d'état-major interarmes de la Corée du Sud. Ces nouveaux essais surviennent à un moment délicat pour la région, alors qu'une élection présidentielle est prévue en mars en Corée du Sud, et que la Chine, le seul allié majeur de la Corée du Nord, se prépare à accueillir les Jeux olympiques le mois prochain.

La "fréquence et la variété des tests

montrent que la Corée du Nord essaye d'améliorer sa technologie et ses capacités opérationnelles pour mener des actions secrètes, afin que les autres pays aient du mal à détecter les signes préparatoires d'un lancement", a estimé le ministre japonais de la Défense, Nobuo Kishi, lors d'un point de presse.

Vendredi dernier, la Corée du Nord avait tiré depuis un train deux missiles tactiques guidés.

Agences

UKRAINE

L'ex-président Porochenko rentre au pays

L'ex-Président ukrainien Petro Porochenko doit rentrer dans son pays après un mois d'absence et malgré la menace d'une arrestation pour "haute trahison", au risque de provoquer une crise politique en pleines tensions avec la Russie.

Agé de 56 ans, M. Porochenko est le principal rival de l'actuel Président, Volodymyr Zelensky, et l'un des hommes les plus riches d'Ukraine.

Il a accusé le chef de l'État d'avoir ordonné les poursuites contre lui pour "détourner l'attention" des problèmes du pays, tout en estimant que cette lutte politique interne était "très nuisible" pour la position de Kiev face à Moscou.

Son parti, qui craint son interpellation à son arrivée, a appelé ses soutiens à se réunir à l'aéroport. Un tribunal de Kiev doit décider s'il convient ou non d'arrêter l'ex-dirigeant dans l'attente de son procès.

Le retour de Porochenko intervient au moment où l'Ukraine craint une invasion par la Russie voisine, qui a massé des troupes et des blindés à ses frontières. Moscou dément tout projet d'offensive militaire.

Aujourd'hui député, l'ex-président a été cité depuis dans plusieurs dizaines d'affaires judiciaires.

Pendant son passage au pouvoir, Porochenko a rapproché son pays des Occidentaux, mais n'a pas réussi à endiguer la corruption et la pauvreté.

Agences

MALI

Caution d'Israël pour une fuite en avant

A l'image des pétro-monarchies du Golfe, la nomenklatura malienne a cherché à diluer ses responsabilités dans le désastre de son pays, en se cherchant une caution israélienne pour s'exonérer de ses turpitudes.

Il est de notoriété publique que des entreprises israéliennes sont présentes au Mali : *Elbit* et *Mer*, mais surtout *Israël Aerospace* ont réussi à décrocher le contrat de protection périmétrique de la Minusma, au Mali.

Des sociétés israéliennes fournissent aussi des équipements visant à renforcer la sécurité des bases de la Minusma dans tout l'Azawad. Ils visent désormais les quelque 40 bases de maintien de la paix onusiennes dans le monde, dont certaines sont situées au Proche-Orient.

Mais ce que l'on connaît moins c'est que l'infiltration israélienne en Afrique occidentale s'est faite avec l'accord de la France qui a souhaité défendre son pré-carré africain en tandem avec Israël, faisant du Mali la porte d'entrée de l'État hébreu vers l'Afrique francophone.

L'intervention de la France au Mali, en janvier 2013, a relevé d'une stratégie de défense du pré-carré africain, face à la politique de grignotage menée tant par la Chine que par le wahhabisme via les finances islamiques (Qatar et Arabie saoudite). Première opération militaire en solitaire sur un théâtre extérieur depuis la fin de la Guerre d'Algérie, en 1962, la France, via Serval, y jouait son rang de puissance.

Une cible idéale

Le Mali constitue le plus grand pays musulman d'Afrique occidentale, où la finance islamique prospère, alors que les Maliens depuis une décennie se détournent progressivement de la France vers les pétromonarchies et que la Chine jouit d'un prestige certain du fait de sa restauration du centre de documentation islamique de Tombouctou.

Au-delà de l'objectif affiché de s'interposer entre les belligérants et d'éviter l'effondrement de l'État malien, *Serval* puis *Barkhane* répondaient au souci des Occidentaux de créer un glacis stratégique au centre de l'Afrique, à proximité de la plateforme opérationnelle de la Chine dans la zone. Un cordon sanitaire identique à celui que les pays occidentaux veulent établir autour de l'Iran, l'autre grand fournisseur d'énergie de la Chine. La nomination à la tête de l'Agence française pour le développement de M. Dov Zerah, en 2010, a donné crédit à cette hypothèse en ce que la propulsion du président du conseil israélien de Paris et secrétaire général de la *Fondation France Israël* au poste stratégique de dispensateur de l'aide financière française à l'Afrique est intervenue, le 2 juin 2010, six mois avant l'indépendance du sud Soudan,



alors que la bataille du Nil sur la répartition des quotas des eaux de ce fleuve battait son plein entre l'Égypte et les alliés africains d'Israël : l'Éthiopie et le Kenya notamment. Cette tendance s'est accentuée et amplifiée avec la présence de deux philo sionistes patentés au Quai d'Orsay, Bernard Kouchner sous Nicolas Sarkozy, et Laurent Fabius, sous François Hollande.

L'enjeu sous-jacent du conflit sahélo-saharien

L'enjeu essentiel de la question sahélo-saharien ne se joue pas à l'échelle locale. Il concerne l'économie mondiale et le redécoupage des zones d'influence entre les puissances internationales avec l'entrée en scène de nouveaux acteurs (américains, chinois, indiens) qui bousculent l'ancien paysage colonial. L'accès convoité aux richesses minières (pétrole, gaz, uranium, or, phosphates) dont regorgent le Niger, la Libye, l'Algérie, et le Mali d'après des prospections plus récentes, est au centre de la bataille invisible qui se déroule dans le désert.

Sous couvert de lutte contre le terrorisme et de sigles abscons, *African command* ou *Serval-Barkhane*, le groupe atlantiste s'applique, en fait, à contre-carer l'influence grandissante de la Chine sur le marché africain, au point que Pékin a réussi le tour de force d'évincer en une décennie les puissances coloniales historiques sur le continent noir, Le Royaume Uni et la France. Leur forfait accompli en Syrie, les compagnies militaires privées se sont projetées en Afrique pour compléter leur travail mercenaire.

Dans un livre blanc de 2010, *Stratégie*

pour les minéraux indispensables aux États-Unis, Washington plaide, conjointement avec l'Union européenne, pour l'urgente nécessité de constituer des réserves de cobalt, du niobium, du tungstène et naturellement le Coltàn, indispensables pour la composition de matières de haute technologie. 80 % des réserves mondiales du Coltàn se trouvent en République démocratique du Congo. Le Coltàn entre dans la production des écrans plasma, des téléphones portables, des GPS, des missiles, des fusées spéciales, des appareils photos et des jeux Nintendo).

La Chine est depuis 2009 le premier partenaire commercial de l'Afrique avec des échanges de l'ordre de 166,3 milliards de dollars, en augmentation de 83 % par rapport à 2009.

Soixante ans après l'indépendance de l'Afrique, Américains et Européens, sur fond de lourd contentieux post colonial non purgé, continuent de gérer l'Afrique à travers leurs réseaux politico-affairistes et les institutions multilatérales (FMI et Banque mondiale). Le Mali a été ainsi contraint de se spécialiser dans la production de coton par la Banque mondiale, se plaçant en concurrence avec les producteurs de coton nord-américains qui bénéficient de subventions de la première puissance libérale. En contrechamp, la Chine, nullement philanthrope, mais infiniment plus perspicace, se présente aux Africains sans passif colonial, sans les pratiques craintes de la corruption, la marque de fabrique de la Françafrique.

La déliquescence de l'État Malien

Jamais pays n'a connu pareille décélération, où, en un semestre, le Mali s'est vu projeter dans une vertigineuse phase de fragmentation accélérée par la déliquescence de l'État et la régression de la société.

Tous les grands secteurs de l'État, e la famine menace, le Pouvoir est déconnecté des réalités du pays, la population plongée dans la désespérance.

Classé parmi les pays les moins avancés de la planète, le Mali est en outre affligé d'un parlementarisme hérité des pratiques corrosives de la défunte III^{me} République française, où près de quarante partis politiques se disputent les faveurs des électeurs maliens, sur fond d'accusation de népotisme, de corruption et de gabegie.

Que d'anciens diplomates en poste dans le Golfe se soient transformés en chef rebelles, tels Abder Raham Galla, ancien ambassadeur du Mali en Arabie saoudite, ou Yat Agali, ancien consul général à Djeddah, chef du mouvement Ansar Eddine (les partisans de la religion) donnent la mesure du délitement moral de l'élite de la nation.

La vocation du Mali

Le Mali a vocation d'être un élément fédérateur de l'Afrique occidentale, et non le chien de garde de la France, affecté à en faire le sale boulot, contre-coup de la politique néocoloniale de la France, sur le plan international, et de sa xénophobie, sur le plan interne.

Héritier d'un des grands empires d'Afrique, avec le Ghana, situé au cours de l'Afrique occidentale en connexion avec sept pays, en pleine zone du sahel, le nouveau foyer de tension internationale dans la zone sub-sahélienne dans la guerre contre l'AQMI, le Mali a vocation à redevenir un centre fédérateur, un élément de stabilisation de la vallée du Niger, tant par sa configuration géographique que son déploiement démographique à l'intérieur de l'Afrique que sur le continent européen, particulièrement la France. Le sous-sol du pays regorge entre autre de quelques-uns des minéraux les plus recherchés : or, uranium, lithium, phosphates, plomb, zinc, manganèse, fer, platine, étain, cuivre. L'industrie est embryonnaire, mais l'artisanat florissant.

Il est à espérer que les Africains garderont présents à l'esprit qu'Israël dont l'expérience de la colonisation de la Palestine l'a conduite à coloniser des terres à travers le Monde représentant vingt fois sa superficie au détriment des populations et de l'environnement des pays pauvres notamment en République démocratique du Congo pour la culture de la canne à sucre; au Gabon pour la culture du Jatropha, nécessaire à la production de biocarburants ; en Sierra Leone où la colonisation israélienne représente 6,9 % du territoire de ce pays de l'Afrique de l'Ouest.

Il est à espérer surtout que le Mali se souvienne qu'Israël enfin a été le partenaire de l'Afrique du Sud du temps de l'apartheid.

Agences

CAN-2021

"Les champions d'Afrique se doivent de relever la tête"

Des journalistes camerounais ont souligné que l'équipe nationale de football doit "relever la tête", au lendemain de la surprenante défaite face à la Guinée équatoriale (0-1), dimanche soir au stade de Japoma à Douala, pour le compte de la 2e journée (Gr. E) de la CAN-2021 (reportée à 2022) au Cameroun (9 janvier-6 février).



"C'est la deuxième grande sensation du tournoi, après le match nul concédé d'entrée face à la Sierra-Leone (0-0). Une défaite qui met l'Algérie en grosse difficulté, d'autant qu'avec un seul point seulement au compteur, elle ferme la marche de son groupe. En tant que journalistes qui assurent la couverture de ce tournoi, nous n'attendions nullement l'équipe algérienne à ce niveau-là. Nous espérons, pour la beauté de la compétition, que l'Algérie puisse se rattraper lors du dernier match face à la Côte d'Ivoire", a indiqué, à l'APS, Nzie Bouedjila, journaliste au site spécialisé Camer Foot. Sommée de réagir après le semi-échec concédé mardi face à la Sierra-Leone (0-0), la sélection nationale s'est fait piéger par la Guinée équatoriale (0-1), sur une réalisation d'Esteban Obiang (70'). Dos au mur, les champions d'Afrique devront impérativement l'emporter jeudi au stade de Douala (17h00) face à la Côte d'Ivoire, pour pouvoir arracher leur qualification aux 1/8es de finale de l'épreuve. "Ce sera une finale avant la lettre à enjeu capital. On se retrouve avec des équipes

en difficulté. Le meilleur se qualifiera. Encore une fois, le football confirme qu'il n'y pas de favoris", a-t-il ajouté. De son côté, Yves Tchamadeu, journaliste au site Footazimuts.com, s'est dit "surpris" par la défaite des Algériens, qui met fin subitement à une belle série de 35 matchs d'invincibilité, enclenchée depuis 2018. "C'est une défaite surprise, car il s'agit de l'Algérie, tenante du titre. Déjà face à la Sierra-Leone, l'équipe algérienne a montré beaucoup de limites, surtout sur le plan défensif, avec beaucoup de largesses. La Guinée équatoriale est réputée à s'imposer face aux sélections maghrébines. Les Equato-guinéens savaient qu'ils allaient subir, ce qui explique qu'ils se sont basés sur les coups de pieds arrêtés et les contres rapides. Leur plan a plutôt très bien marché face à l'Algérie, qui malgré la défaite, a réalisé une très belle prestation." Et d'enchaîner : "Voir l'équipe algérienne, championne d'Afrique, échouer à marquer lors de ses deux premiers matches, c'est aussi bizarre que surprenant. Nous espérons voir l'Algérie se

réveiller lors de son troisième match face aux Ivoiriens. Il y aura de l'enjeu, car la Côte d'Ivoire n'est pas encore qualifiée. Ce sera un match électrique. Les Algériens seront dans l'obligation de l'emporter". Enfin, Franck Alain Daniel, journaliste au site AfrikSports.fr, s'est montré déçu par le rendement affiché jusque-là par les coéquipiers du capitaine Riyad Mahrez. "C'est une grande déception. L'Algérie ne donne pas le meilleur d'elle-même depuis le début de la compétition. Je suis très déçu d'ailleurs. Le sélectionneur Djamel Belmadi a dit lors de la conférence d'après-match que rien n'est encore perdu. J'espère que les Algériens vont réagir jeudi face à la Côte d'Ivoire. Que le meilleur gagne." Au terme de la 2e journée, la Côte d'Ivoire occupe la tête du classement avec 4 points, devant la Guinée équatoriale (3 pts). La Sierra-Leone suit à la 3e place (2 pts), alors que l'Algérie ferme la marche avec un seul point. Les deux premiers de chaque groupe ainsi que les quatre meilleurs troisièmes se qualifieront aux huitièmes de finale de la CAN-2021.

LIGUE 2

Le RCK veut assurer le titre de champion d'hiver, choc à Skikda

La quinzième et dernière journée de la phase aller de Ligue 2, prévue mardi à 14h00, s'annonce à l'avantage du leader du Groupe Centre-ouest, le RC Kouba, qui pourrait s'adjuger le titre honorifique de champion d'hiver, en ramenant un bon résultat de son déplacement chez le CRB Aïn Ouassara (13e), au moment où dans le Groupe Centre-est, les jeux sont déjà faits, car le leader JS Bordj Ménael est assuré de terminer premier, quel que soit son résultat chez les JSM Skikda (7e) dans le choc de la journée. En effet, malgré l'avantage du terrain, le CRBAO ne devrait pas trop faire le poids contre le RCK, même si ce dernier reste sur deux faux pas consécutifs, car il est toujours loin d'afficher une forme optimale, même en cette fin de la phase aller, comme en témoigne sa dernière défaite contre la lanterne-rouge, le SC Aïn-Defla, et qui avant cette 14e journée n'avait réussi à remporter aucune victoire. Le Raed devrait ainsi évoluer sur du velours, au Stade Fergani de Berrouaghia, et avec la possibilité de creuser un peu plus l'écart sur ses deux principaux concurrents, le CR Témouchent et le MC El Bayadh, ex aequo à la deuxième place

avec 29 points, surtout que ces derniers auront des matches plus ou moins difficiles, respectivement contre l'USM Bel-Abbès et le MC Saïda. Certes, contrairement au MCS, qui pointe à la quatrième place avec 24 points et qui, par conséquent, devrait constituer un adversaire beaucoup plus sérieux pour le MCEB, cela n'empêche que même l'USMBA devrait parvenir à poser quelques problèmes au CRT, même s'il n'est que 14e, avec douze points, car le duel qui les opposera ce mardi est un derby, et dans ce genre de confrontations entre voisins, tout reste possible. Autres duels intéressants à suivre dans ce groupe Centre-ouest, les chocs GC Mascara – WA Boufarik et JSM Tiaret – MCB Oued Sly, sans oublier USM El Harrach – USMM Hadjout, entre le 9e qui reçoit le 10e. Un match à grands enjeux, là-encore, car le vainqueur pourrait se hisser un peu plus dans la première partie du tableau. Dans le Groupe Centre-est, la JS Bordj Ménael a déjà assuré son titre honorifique de championne d'hiver, car avec ses six points d'avance sur le premier poursuivant, l'USM Annaba, elle est sûre de le

conserver, même en cas de défaite chez la JSM Skikda dans le choc de cette 15e et ultime journée de la phase aller. Quoique, l'objectif de réussir un bon résultat au stade du 20-Août-1955 reste inchangé, car le but de la JSBM est de terminer championne en fin de saison et non pas à l'issue de la phase aller. Les Coquelicots devraient ainsi continuer à jouer le va-tout, même si sur papier, la tâche s'annonce ardue, face à une coriace équipe de la JSMS (7e/21 pts), qui de surcroît bénéficiera de l'avantage du terrain. De son côté, le Dauphin annabi aura la chance de jouer à domicile, mais sa tâche sera loin d'être facile, car appelé à recevoir l'US Chaouia, un ancien pensionnaire de l'élite, qui pointe actuellement à la sixième place du classement général, avec 23 points et qui reste sur une belle série. Autres duels intéressants, qui vaudront probablement le détour dans ce Groupe Centre-est, le choc USM Khenchela-Hamra Annaba, entre le troisième qui reçoit le neuvième, sans oublier les confrontations entre anciens pensionnaires de l'élite, notamment AS Aïn M'lila -MC El Eulma et CA Bordj Bou Arréridj-MO Constantine.

CAN 2021/CÔTE D'IVOIRE :

"Nous avons un gros match contre l'Algérie"

L'attaquant de la Côte d'Ivoire Nicola Pépé, désigné homme de match lors du nul concédé par les Eléphants face à la Sierra Leone (2-2), dimanche à Douala, s'attend à "un gros match" face à l'Algérie demain pour le compte de la troisième et ultime journée du groupe E de la Coupe d'Afrique des nations de football qui se déroule au Cameroun. "Remporter ce trophée, c'est bien. Mais ce soir (dimanche), on souhaitait rentrer avec les trois points pour être qualifiés pour le deuxième tour. On a un gros match contre l'Algérie. Nous avons eu des occasions pour marquer le troisième but pour nous mettre à l'abri. Cela n'a pas été possible avec cette erreur. Nous allons travailler. Nous avons un gros match contre l'Algérie. Le football en Europe et en Afrique n'est pas le même", a déclaré Pépé après la réception de son prix. L'attaquant d'Arsenal a inscrit le second but des Eléphants contre la Sierra Leone et croyait avoir donné le succès à la Côte d'Ivoire. Mais le but gag encaissé à la 93e a complètement changé le tournant du match. Certes, la Côte d'Ivoire est toujours en tête du groupe E avec quatre points mais n'est pas encore qualifiée pour les 8es de finale. Ils auront besoin d'un point face aux Champions d'Afrique algériens pour passer. Une défaite jeudi contre les hommes de Djamel Belmadi serait synonyme d'une élimination précoce du tournoi.

Benlamri (blessé) incertain face à la Côte d'Ivoire jeudi

Le défenseur central de l'équipe nationale de football Djamel Benlamri, victime d'une blessure musculaire, est incertain pour le match décisif face à la Côte d'Ivoire, jeudi au stade de Japoma à Douala (17h00), pour le compte de la 3e journée (Gr. E) de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2021 (reportée à 2022) au Cameroun (9 janvier-6 février). Le sociétaire du Qatar SC devait subir lundi des examens approfondis (imagerie à résonance magnétiques -IRM-) dans une clinique à Douala, pour être fixé sur la nature de sa blessure, et éventuellement la durée de son indisponibilité, selon une source autorisée. Titularisé dans l'axe central en remplacement d'Abdelkader Bedrane, Benlamri s'est blessé en début de la seconde période (54e), dimanche soir face à la Guinée équatoriale (0-1), ce qui a contraint le sélectionneur national Djamel Belmadi à incorporer Mehdi Tahrat. Benlamri qui a de "faibles chances de tenir sa place face aux Ivoiriens", selon la même source, allonge la liste des blessés, puisque le défenseur Bedrane, ainsi que les deux milieux de terrain Ramiz Zerrouki et Adam Ounas, n'ont pas encore récupéré de leurs blessures respectives. Avec un seul point au compteur, l'Algérie devra impérativement l'emporter jeudi face aux Eléphants pour pouvoir arracher sa qualification au prochain tour de la compétition. Au terme de la 2e journée, la Côte d'Ivoire occupe la tête du classement avec 4 points, devant la Guinée équatoriale (3 pts). La Sierra-Leone occupe la 3e place (2 pts), alors que l'Algérie ferme la marche avec un seul point. Les deux premiers de chaque groupe ainsi que les quatre meilleurs troisièmes se qualifieront aux huitièmes de finale de la CAN-2021.

APS

ENQUÊTES CRIMINELLES



21h00

W9

Le 11 septembre 2020, Alexandra Cosson, 30 ans, ne rentre pas chez elle. Le lendemain matin, un ami d'enfance avoue le meurtre mais plaide l'homicide par accident. Retour également sur la mort de Rosine Roig, 45 ans, kidnappée par Ramon Cortes, son ancien compagnon et père de ses trois enfants.

LES ENQUÊTES DE MURDOCH



21h00

C8

Un homme a été abattu dans l'entrée de son domicile alors qu'il tentait de joindre la police par téléphone. La victime, Hamish McTavish, est une vieille connaissance de l'inspecteur Murdoch, comme le lui rappelle l'inspectrice Freddie Pink. Vingt-huit ans plus tôt, tous les trois faisaient partie d'un groupe de sept surdoués que le gouverneur de la région avait récompensés en leur offrant un séjour en Algonquin. Freddie Pink affirme qu'on a tenté de la tuer quelques jours plus tôt. Elle est persuadée que cette tentative perpétrée contre elle et le meurtre commis à l'encontre de McTavish sont liés. Murdoch est-il le prochain sur la liste ?

L'AMOUR (PRESQUE) PARFAIT



21h00

2

Jul, presque quadra, au chômage, célibataire, a décidé de prendre son destin en main. Elle a pris la plus grande décision de sa vie : mentir, tricher afin de rencontrer enfin l'homme parfait, Max. Stéphane, quant à lui, s'installe en colocation dans l'appartement de Jul, grâce à son ami Kévin. Mais pour cela il a dû mentir et dire qu'il était gay, afin de rassurer sa colocataire sur ses intentions...

LE MONDE DE JAMY



21h00

3

La production de l'alimentation représente un quart des émissions de gaz à effet de serre. Mange-t-on trop riche ? Comment savoir si les fruits et légumes contiennent des pesticides ? Faut-il consommer moins de viande ? Jamy apporte des solutions : des menus savoureux, bons pour la santé, pour la planète, et pour le portefeuille. Afin de mieux comprendre l'impact de certains aliments sur l'organisme, Jamy fait un voyage à l'intérieur des carottes, des cookies et des yaourts. Il rencontre les nutriments qu'ils contiennent et dont certains rendent accros. Dans les plus beaux terroirs de France, Jamy fait aussi découvrir ces nouveaux agriculteurs qui produisent en préservant l'environnement. Ce qui pollue enfin, c'est le gaspillage : un tiers de la nourriture part à la poubelle.



LA SELECTION DU MIDI LIBRE

LE MYSTÈRE DE LA CHAMBRE JAUNE



21h00

N2

Cherchant à élucider une étrange tentative de meurtre, un jeune journaliste entend utiliser «le bon bout de la raison» en dépit de circonstances extraordinaires. Son enquête l'entraînera pourtant beaucoup plus loin qu'il ne le croit.

AARON AU ZÉNITH



21h00

5

Simon Buret et Olivier Coursier, le duo derrière AaRON, fait halte sur la scène du Zénith de Paris, pour un concert au cours duquel ils présentent leurs tubes, comme "U-Turn (Lili)" et les titres de leur nouvel album "Anatomy of Light". Les musiciens ont mis à profit le confinement et l'impossibilité de se produire devant un public pour peaufiner leur spectacle, dont la scénographie a été travaillée avec Victorien Cayzele.

QUI VEUT ÊTRE MON ASSOCIÉ ?



21h00

TFX

Des créateurs d'entreprises ont quelques minutes pour convaincre des investisseurs de croire en leurs projets : la présentation et le dynamisme des candidats sont des atouts essentiels pour les jeunes patrons.

THE UNDOING



21h05

arte

Très médiatisé, le procès débute. L'accusation n'hésite pas à présenter des preuves choquantes devant la Cour, tandis que la défense remet en question l'enquête de police. Hayley avance notamment que les forces de l'ordre n'ont considéré qu'un seul suspect, ignorant délibérément d'autres coupables potentiels, comme Fernando Alvez, le mari d'Elena, ou Grace Fraser. Henry fait une révélation qui trouble sa mère.

Web : www.lemidi-dz.com
MIDI
Quotidien national d'information Libre

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com

La rédaction
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.18.22.67
Rédaction : Tél-Fax : 023.18.22.67
Publicité : Tél-Fax : 023.18.22.67
publicite@lemidi-dz.com
Pour vos publicités s'adresser à l'ANEP
01, avenue Pasteur, Alger

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi Libre
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire : SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16
Adresse : 12 rue Fouzia-Moulahe Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Horaires des prières pour Alger et ses environs

Fadjr	06:27
Dohr	12:58
Asr	15:40
Maghreb	17:59
Icha	19:24

LA « SEMAINE DU FILM DOCUMENTAIRE » DU 22 AU 27 JANVIER À ALGER

Le Centre algérien de développement du cinéma (Cadc) organise du 22 au 27 janvier, la « *Semaine du film documentaire* » avec un programme d'une dizaine de films qui seront projetés à la salle de la cinémathèque d'Alger, annoncent les organisateurs. L'événement, organisé en collaboration avec le Centre algérien de la cinématographie (Cac) ccddont « *Patronymes algériens, haine française* » de Fatiha Bourouine, « *Sophonisbe, reine sacrifiée de Cirta* » du regretté Abdallah Touhami, « *Bahrouna* » de Fatiha Afiane et « *Ni la bas, ni la bas* » de Hocine Saadi qui seront projeté en avant-première. Le dernier film de Fatma Zohra Zamoum, « *Body + Art* » présenté samedi en avant-première figure également au programme de cette manifestation qui compte également le film à succès « *143, rue du désert* » de Hassan Ferhani.



FOOT/ CAN-2021

" LE MATCH FACE À LA CÔTE D'IVOIRE NE SERA PAS DÉLOCALISÉ "

DOUALA (Cameroun), Le chargé de communication de la Fédération algérienne de football (FAF) Salah-Bey Aboud, a déclaré mardi que le match face à la Côte d'Ivoire, ne sera pas délocalisé, et a été maintenu jeudi au stade de Japoma à Douala (17h00), dans le cadre de la 3^e journée (Gr.E) de la CAN-2021 (reportée à 2022) au Cameroun (9 janvier - 6 février), en dépit d'une demande formulée par l'instance fédérale. La FAF a demandé à la commission des compétitions de la CAF, de « *délocaliser ce match, en raison du mauvais état de la pelouse du stade de Japoma, dans l'objectif de programmer cette grosse affiche, mettant aux prises deux équipes joueuses, sur une belle pelouse, c'est d'ailleurs*

un avis partagé par tous. Finalement, la rencontre est maintenue à Douala, on doit faire avec », a affirmé à l'APS le premier responsable médiatique de la FAF. La pelouse du stade de Japoma se trouve en piteux état, depuis le début de la compétition. Le constat a été fait notamment par le sélectionneur national Djamel Belmadi, et celui de la Côte d'Ivoire Patrice Beaumelle. Face à la montée au créneau des voix contestant la pelouse de l'enceinte de Douala, le Comité local d'organisation de la CAN-2021 s'est réuni ce mardi par visioconférence, pour étudier la possibilité de délocaliser les deux matchs programmés jeudi à Douala : Côte d'Ivoire – Algérie (17h00) et Mali – Mauritanie (20h00). Les

deux rencontres ont été maintenues à Douala, alors que le match de 1/4 de finale et de 1/2 finale, programmés initialement au stade de Japoma seront délocalisés au stade Ahmadou Ahidjo à Yaoundé. « *La décision ne nous a pas été notifiée. On ne va pas faire de polémique. Nous n'avons pas crié au scandale. Malheureusement, notre groupe a hérité d'une telle pelouse en si mauvais état, contrairement aux autres groupes* », a-t-il ajouté. « *Apparemment, le sort s'acharne sur notre équipe nationale, sur le fait de disputer ses rencontres sur une pelouse déplorable. Ca n'a pas été le cas lors de la dernière Coupe arabe 2021 de la Fifa au Qatar* », a-t-il conclu. En mauvaise position au terme des deux premières journées (Gr.E) de la CAN-2021, l'équipe nationale, qui reste sur une défaite concédée

dimanche face à la Guinée équatoriale (0-1), devra impérativement battre la Côte d'Ivoire, pour espérer arracher sa qualification en 1/8^e de finale de cette 33^e édition. Un match nul ou une défaite des Algériens tuerait définitivement leurs espoirs de qualification pour le prochain tour, et les priverait de poursuivre l'aventure et surtout défendre leur titre décroché en 2019 en terres égyptiennes. Au terme de la 2^e journée, la Côte d'Ivoire occupe la tête du classement avec 4 points, devant la Guinée équatoriale (3 pts). La Sierra-Leone suit à la 3^e place (2 pts), alors que l'Algérie ferme la marche avec un seul point. Les deux premiers de chaque groupe ainsi que les quatre meilleurs troisièmes se qualifient pour les huitièmes de finale de la CAN-2021.

AIR ALGÉRIE

Reprise des vols vers l'Égypte et la Suisse

Les vols d'Air Algérie vers Le Caire et Genève reprennent après presque deux ans de suspension en raison de la pandémie de Covid-19. Le ministère des Transports a annoncé, dans un communiqué publié lundi 17 janvier au soir, la reprise des vols commerciaux d'Air Algérie vers l'Égypte et la Suisse, à partir du mardi 25 janvier. Il s'agit de deux vols hebdomadaires vers l'Égypte et d'un vol par semaine vers la Suisse. Les compagnies de ces deux pays sont autorisées à servir l'Algérie avec le même nombre de vols dans les deux sens « *dans le cadre du principe de réciprocité* ». Les passagers devant se rendre en Égypte étaient obligés de prendre des escales à Tunis, Rome ou Istanbul, alors que ceux qui se déplaçaient vers la Suisse passaient par Paris, Lyon, Milan ou Rome. Le 3 janvier dernier, le ministère des Transports a annoncé l'augmentation du nombre des vols d'Air Algérie entre l'Algérie et la Tunisie à un vol quotidien au lieu de 3 vols hebdomadaires. Ce programme a débuté le dimanche 9 janvier. Il concerne également Tunisair. « *Pour passer les frontières un passeport vaccinal est exigé aux voyageurs en plus d'autres mesures en vigueur à savoir, la présentation d'un test PCR négatif datant de moins de 36 heures tout en effectuant un test antigénique à l'entrée* », est-il précisé de même source. Le 17 octobre 2021, Air Algérie a programmé 14 vols additionnels par semaine vers plusieurs destinations à l'international. Il s'agit de Dubaï, Londres, Francfort, Rome, Istanbul et Barcelone

Accident sur un chantier à Oran

« *Décès de 4 ouvriers Quatre (4) ouvriers ont trouvé la mort, mardi, suite à un accident mortel sur un chantier. La chute d'un monte-charge du onzième étage d'un immeuble en cours de réalisation au centre-ville d'Oran a coûté la vie aux ouvriers qui s'y trouvaient* », a-t-on appris auprès de sources concordantes. Le médecin-chef de la Protection civile d'Oran, Mohamed Bahlouli a indiqué que cinq (5) personnes se trouvaient à l'intérieur de ce monte-charge destiné au transport des matériaux de construction. L'engin a chuté du onzième étage d'un immeuble en construction, situé à la rue Larbi Ben M'hidi, entraînant ainsi la mort sur le coup de trois (3) personnes alors que deux (2) autres ont été sérieusement blessées. Elles ont été transférées aux urgences médico-chirurgicales du CHU d'Oran. Pour sa part, le chargé de communication de l'Établissement hospitalier d'Oran, Amine Rabouha a précisé qu'un (1) des blessés a rendu l'âme durant son transfert à l'hôpital, portant ainsi le nombre de morts à quatre (4). Le second blessé a été dirigé lui vers le bloc opératoire. Les victimes qui travaillaient dans le chantier de construction de cet immeuble sont âgées entre 30 et 50 ans, selon les services de la Protection civile.

Inauguration d'une fresque sur le domicile du Chahid Didouche Mourad à Alger

ALGER, Une fresque réalisée sur le domicile du chahid héro Didouche Mourad sis dans la commune d'El-Mouradia à Alger, a été inaugurée mardi à l'occasion du 67^e anniversaire de sa mort en martyr, dans le cadre du projet de la « *Mémoire de proximité* » et pour préserver les principes des martyrs. La fresque murale été inaugurée par le Commandant général des Scouts musulmans algériens (SMA), Mustapha Saadoun, en présence de moudjahidine et de membres du groupe El-Amel relevant des Scouts de la même commune. Il a déclaré à l'occasion que « *le projet de la mémoire de proximité vise à sensibiliser les jeunes aux principes de la Glorieuse guerre de libération* ». Présents sur place, des moudjahidines ont estimé, dans leurs interventions, que la mort du martyr Didouche Mourad au champ d'honneur dans la région du Nord constantinois témoignait de l'unité nationale qui prévalait, rappelant ses qualités, dont ses positions rigoureuses, efficaces et courageuses à la fois. De son côté, le chef de la Qisma des moudjahidine d'El Mouradia a appelé à conférer à la maison du chahid Didouche la place qui lui sied en la transformant en musée historique. Sur cette fresque est gravé le parcours de la lutte et de la vie du martyr, l'un des architectes de la guerre de libération, le plus jeune des 6 dirigeants historiques et le premier martyr d'entre eux. Il a participé à la réunion du Groupe des 22, qui a préparé le déclenchement de la Révolution nationale, avant d'être nommé au Comité des Six, chargé de planifier le déclenchement de la glorieuse Révolution de novembre. Au déclenchement de la Révolution, il se voit confier le commandement de la région du nord constantinois. Le martyr tombe au champ d'honneur le 18 janvier 1955, avec six de ses compagnons d'armes, suite à un affrontement avec l'armée coloniale française lors de la bataille de "Oued Boukerker" dans la commune de Zighoud Youcef (Constantine).

COVID-19

810 nouveaux contaminés et 12 décès en Algérie

Le nombre des nouveaux contaminés au Covid-19 en Algérie monte en flèche pour franchir la barre des 800 cas par jour. Le bilan de ce 18 janvier 2022 fait état de 810 nouveaux contaminés au coronavirus, 435 guérisons et 12 décès ont été enregistrés ces dernières 24 heures en Algérie, selon le ministère de la Santé.